

• BONDOUFLE • CESSON • COMBS-LA-VILLE • CORBEIL-ESSONNES • ÉTIOLLES •

ÉVRY-COURCOURONNES • GRIGNY • LE COUDRAY-MONTCEAUX • LIEUSAINTE • LISSES • MOISSY-CRAMAYEL • MORSANG-SUR-SEINE

# Rapport annuel



• SAINT-PIERRE-DU-PERRAY • SAINTRY-SUR-SEINE • SAVIGNY-LE-TEMPLE • SOISY-SUR-SEINE • TIGERY • VERT-SAINT-DENIS • VILLABÉ •

• NANDY • RÉAU • RIS-ORANGIS • SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL •



**Grand Paris Sud**  
Seine-Essonne-Sénart



# Territoire en mouvement

P. 25

“ Évaluer. Analyser le passé pour penser l’avenir. Cette démarche, indispensable à la mise en œuvre de chaque projet, prend un sens tout particulier à travers ce rapport d’activité 2023. Ce pas de côté, ce regard jeté vers l’arrière permet de considérer le chemin parcouru pour mieux poser les fondations des étapes suivantes. Et pour que ces dernières soient comprises de tous et partagées, pour que le collectif s’impose dans la mise en œuvre des politiques publiques, il nous faut en rendre compte.

C’est l’exercice que nous avons mené dans ce document qui a pour ambition d’être utile à tous, aux communes, aux acteurs du territoire – élus, agents, entreprises, associations, partenaires... – et, bien entendu, aux habitants. Le fil vert de la transition sociale et écologique, parfaitement symbolisé par notre plaidoyer en faveur d’une transition juste, lisible et partagée, approuvé en mars 2023, vous permettra d’y voyager au gré des grandes thématiques qui ont animé l’année passée. Défense de nos biens communs, mise en œuvre de nos grands projets d’aménagement, de mobilité ou du numérique, développement économique, solidarités, culture ou sport... Autant de jalons posés pour faire de 2024 une année ambitieuse à Grand Paris Sud ! ”

**MICHEL BISSON**

Président de Grand Paris Sud



P. 51

# Administration agile

**Faire commun**

P. 13

**Agglo complète**

P. 37

# Gouvernance et compétences

Grand Paris Sud est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), avec à sa tête 83 élus issus des 23 communes réunies en communauté d'agglomération. Leur action s'organise au sein d'un conseil et d'un bureau communautaire, ainsi que de commissions et groupes de travail. Ils assurent la direction politique de Grand Paris Sud et portent le projet intercommunal. Ils votent le budget de la communauté d'agglomération et prennent les décisions relatives à l'exercice de ses compétences.

Pour mener à bien leurs missions, les élus communautaires s'appuient sur un **pacte de gouvernance** qui fait de la relation aux communes la clé de voûte de l'action de l'Agglomération. Ce pacte est un outil au service de leurs ambitions en matière **d'inclusion républicaine, de transition sociale et écologique, de territoire complet et du bien-vivre**. La diversité des communes, de leurs atouts et héritages, est le levier du fait communautaire et de sa réussite, pour un territoire équilibré et solidaire, avec une boussole permanente : **la qualité de vie des habitants**.

L'engagement, l'expertise, la diversité des métiers exercés par les agents de l'agglomération constituent des leviers, une force à mettre en perspective, dans une nécessaire articulation avec les orientations politiques. La transversalité, l'agilité sont au cœur de l'organisation afin de donner toute sa cohérence au projet politique de l'agglomération et aux valeurs qu'il défend. Outil au service de la cohésion du territoire, ce pacte donne aux élus de Grand Paris Sud la capacité à renforcer et à amplifier leurs collaborations, à mettre en œuvre collectivement un projet de territoire qui le fait résonner au-delà des frontières de l'Agglomération, pour donner tout son sens à l'idée d'intercommunalité.



## Parole à...

**YANN BERGOT**

Directeur général des services de Grand Paris Sud



Notre Agglomération gagne un peu plus en maturité et en puissance chaque année, dans le cadre d'une gouvernance stratégique qui fait une large place à l'association des maires et des élus à la prise de décision. Les agents sont les ambassadeurs et les premiers acteurs de la mise en œuvre des politiques publiques et je tiens à leur témoigner ma reconnaissance et ma considération pour leur mobilisation en faveur d'un service public solidaire, engagé et performant.

## Les missions

### Cadre de vie :

- Élaboration du diagnostic et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de prévention de la délinquance.
- Conduite d'une politique sociale de l'habitat équilibrée : programme local de l'habitat, politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social, gestion des réserves foncières, actions en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti...
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire : éclairage public et feux tricolores, mobilier urbain, accessibilité, chaussées, trottoirs, pistes cyclables...
- Organisation des mobilités, gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Gestion de l'eau et de l'assainissement : collecte et traitement des eaux usées et pluviales, fourniture en eau potable...
- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers.
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de l'énergie.
- Gestion des grands parcs d'agglomération et des espaces paysagers des zones d'activité économique.
- Gestion des cours d'eau et de leurs affluents, zones vertes incluses, et aménagement des berges de Seine.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

### Éducation :

- Soutien et mise en œuvre d'activités culturelles, sportives et socio-éducatives en direction des publics des lycées, CFA, universités et grandes écoles de l'Agglomération.
- Soutien aux actions culturelles menées par les collèges et lycées.

### Culture et sports :

- Soutien au sport de haut niveau et aux clubs sportifs.
- Mise en réseau de la lecture publique de proximité.
- Animation d'un programme intercommunal d'actions musicales.
- Soutien aux structures culturelles à vocation intercommunale.
- Organisation ou soutien d'événements participant au rayonnement et à la notoriété de Grand Paris Sud.

### Développement économique :

- Soutien à l'innovation, à l'accueil et à la création d'entreprises.
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
- Soutien aux activités commerciales.
- Développement de l'attractivité du territoire.

### Gestion des réseaux :

- Conception, établissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communication...
- Gestion des galeries et gaines techniques nécessaires au transport et à la distribution des réseaux de télécommunications, de distribution de gaz et d'électricité ainsi que de production, transport et distribution de chauffage urbain...



POUR EN SAVOIR PLUS SUR  
LE FONCTIONNEMENT  
DE L'ADMINISTRATION ET DÉCOUVRIR  
L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

# Parole à...

**JEAN-BAPTISTE  
ROUSSEAU**

Vice-président en charge  
du budget et de la  
prospective financière



Malgré un contexte économique difficile, Grand Paris Sud a voté un budget permettant de maintenir les politiques publiques utiles aux habitants, de développer ses efforts d'investissement et de soutenir le tissu associatif local. Construit dans une logique de coopération et de solidarité entre les communes, le budget 2023 s'interprétait comme un budget de sobriété : en matière de dépenses de personnel, d'énergie et de charges courantes. Il a permis à notre Agglomération d'accélérer la mise en œuvre de l'indispensable transition sociale et écologique de notre territoire. »



**POUR ALLER PLUS LOIN  
SUR LE BUDGET**

## Un budget de consolidation

Le budget 2023 de Grand Paris Sud – comme celui de toutes les collectivités de France – a été construit dans un contexte particulièrement tendu, sous l'effet conjugué de la crise sanitaire et de la situation internationale. Ces deux facteurs, parmi d'autres, ont installé l'Europe dans une spirale inflationniste, touchant l'ensemble des prix mais faisant plus particulièrement flamber la facture énergétique. Ce cadre incertain a conduit l'Agglomération à poursuivre ses efforts pour réduire ses dépenses de fonctionnement en rationalisant ses politiques publiques et en s'appliquant à contenir ses dépenses de personnel.

Les facteurs qui ont conduit à cette situation complexe et contraignante sont désormais appréhendés durablement. Le dérèglement climatique qui s'intensifie chaque jour un peu plus l'impose. Si Grand Paris Sud a été amenée à prendre en 2023 des dispositions fortes pour répondre à l'urgence, elle s'inscrit désormais dans une démarche pérenne

et volontaire visant à faire évoluer les comportements. Elle reste entièrement mobilisée pour mettre en œuvre la transition sociale et écologique, promouvoir l'innovation, lutter contre les fragilités pour faire de ce bassin de vie un territoire complet, rayonnant à l'échelle francilienne.

En soutien de ses communes, qui pilotent les services publics de proximité au service de tous les habitants et notamment des plus précaires, l'Agglomération a gardé le cap, sans renoncer à mettre en place ses projets structurants et ses missions prioritaires : la gestion de l'eau et des déchets, la cohésion et l'innovation sociales, les mobilités, le développement économique, l'entretien de ses bâtiments et des espaces publics...

2023 a également été l'occasion d'étudier la deuxième édition du budget vert de Grand Paris Sud. Initié en 2022, ce travail permet de quantifier les impacts sur le climat d'une part importante des dépenses du budget, classées de défavorables à très favorable.

### **Budget 2023 :**

**500 M€**

**dont 350 M€  
en fonctionnement,  
soit 1 000 € par habitant,  
et 150 M€ pour  
les investissements**

**341 M€**

**c'est le volume total  
des dépenses étudiées  
dans le cadre  
du budget vert 2023  
(contre 305 M€ en 2022)**

**9,6 M€**

**subventions  
aux organismes  
et associations**



# Le conseil communautaire de Grand Paris Sud



**Guy Geoffroy**  
Conseiller communautaire  
Membre associé au bureau  
Maire de Combs-la-Ville

**Francis Chouat**  
Conseiller communautaire  
Membre associé au bureau

**Plus d'info sur :**  
[grandparissud.fr](http://grandparissud.fr)



## Les conseillers communautaires

**Bondoufle :** Chantal Samama

**Cesson :** Charlyne Péculier

**Combs-la-Ville :** Marie-Martine Salles, Bernard Vrignaud

**Corbeil-Essonnes :** Jean-François Bayle, Oumar Dramè, Frédérique Garcia, Reynal Jourdin, Safia Louze, Alexandre Marin, Pascale Prigent, Frédéric Pyot, Oscar Segura, Elsa Touré

**Étiolles :** Joël Dugas (suppléant)

**Évry-Courcouronnes :** Farida Amrani, Diarra Badiane, Carmèle Bonnet, Jean Caron, Pascal Chatagnon, Cendrène Chaumont, Rémy Courtaux, Mara Del Mei-Guilbert,

Dioulaba Injai, Abdelouhab Machri, Claude-Emmanuelle Maisonnave-Couterou, Sabine Pellerin

**Grigny :** Anaïs Köse, Kouider Oukbi, Claire Tawab-Kebay, Pascal Troadec

**Le Coudray-Montceaux :** Marc Guertou (suppléant)

**Lieusaint :** Denis Gouet-Yem

**Lisses :** Caroline Varin

**Moissy-Cramayel :** Christian Duez, Stéphanie Le Meur

**Morsang-sur-Seine :** Sophie Bratigny (suppléante)

**Aurélie Gros**  
7<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge de la démocratie participative et du Parc naturel urbain  
Maire du Coudray-Montceaux

**Serge Mercieca**  
Conseiller délégué  
en charge de la valorisation des berges de Seine

**Olivier Chaplet**  
8<sup>e</sup> vice-président  
en charge des mobilités  
Maire de Cesson

**Julien Béraud**  
Conseiller délégué  
en charge des parcs de stationnement et des parkings relais

**Medhy Zeghouf**  
15<sup>e</sup> vice-président  
en charge de la lecture publique, du tourisme et du patrimoine

**Monique Lafforgue**  
Conseillère déléguée  
en charge du patrimoine

**Dominique Verots**  
Conseiller délégué  
en charge des infrastructures et de l'innovation numériques  
Maire de Saint-Pierre-du-Perray

**Jean Hartz**  
9<sup>e</sup> vice-président  
en charge des ressources humaines, de la commande publique et des relations internationales  
Maire de Bondoufle

**Germain Dupont**  
14<sup>e</sup> vice-président  
en charge de la réduction et de la valorisation des déchets  
Maire de Tigery

**Patrick Rauscher**  
Conseiller délégué  
en charge de la prévention et de la sécurité  
Maire de Saintry-sur-Seine

**René Réthoré**  
10<sup>e</sup> vice-président  
en charge du spectacle vivant et des enseignements artistiques  
Maire de Nandy

**Karl Dirat**  
13<sup>e</sup> vice-président  
en charge des espaces publics et des travaux  
Maire de Villabé

**Oliver Perrin**  
Conseiller délégué  
en charge de l'éclairage public  
Maire de Morsang-sur-Seine

**Stéphane Baudet**  
Président délégué  
1<sup>er</sup> vice-président  
en charge de l'attractivité, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation  
Maire d'Évry-Courcouronnes

**Danielle Valéro**  
Conseillère déléguée  
en charge de la santé, de l'offre de soins et de l'universitarisation de l'hôpital

**Claire Jubin**  
Conseillère déléguée  
en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche en lien avec l'université Paris-Saclay et les écoles associées

**Valérie Lengard**  
Conseillère déléguée  
en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche en lien avec l'UPEC et les écoles associées

**Yann Pétel**  
11<sup>e</sup> vice-président  
en charge des sports et l'événementiel sportif  
Maire de Saint-Germain-lès-Corbeil

**Amalia Duriez**  
Conseillère déléguée  
en charge du développement des dispositifs sport et santé  
Maire d'Étiolles

**Jean-Baptiste Rousseau**  
12<sup>e</sup> vice-président  
en charge du budget et de la prospective financière  
Maire de Soisy-sur-Seine

**Gilles Alapetite**  
Conseiller délégué  
en charge des grands événements sportifs

**Nandy** : Margaret de Groot (suppléante)  
**Réau** : Dominique David (suppléante)  
**Ris-Orangis** : Christian Amar Henni, Kykie Basseg, Véronique Gauthier, Gil Melin, Aurélie Monfils  
**Saint-Germain-lès-Corbeil** : Florence Le Bellec (suppléante)  
**Saint-Pierre-du-Perray** : Lisbeth Caux  
**Saintry-sur-Seine** : Christelle Pelouin (suppléante)

**Savigny-le-Temple** : Fatiha Bensalem, Morgan Conq, Ines Mouchrit, Maurice Pollet, Fabrice Subirada  
**Soisy-sur-Seine** : Elisabeth Petitdidier (suppléante)  
**Tigery** : Diliara Sapin (suppléante)  
**Vert-Saint-Denis** : Sandhya Sungkur (suppléante)  
**Villabé** : Isabelle Wirth (suppléante)

# Grand Paris Sud en chiffres



**357 664**  
HABITANTS

**+ 0,5 %**  
D'HABITANTS  
EN PLUS PAR AN  
ENTRE 2015 ET 2021

**13<sup>e</sup>** EPCI  
FRANCIEN SUR 63  
EN NOMBRE  
D'HABITANTS

**2<sup>e</sup>** COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
FRANÇAISE SUR 227

**27<sup>e</sup>** EPCI  
FRANÇAIS SUR 1 266



**20 850€**/AN  
REVENU DISPONIBLE  
MÉDIAN PAR FOYER



**31 118**  
ÉTABLISSEMENTS  
ÉCONOMIQUES



**24 750**  
ÉTUDIANTS



**34 %** DE MÉNAGES  
AVEC ENFANTS



**148 629**  
ACTIFS OCCUPÉS



**2,6**  
PERSONNES  
PAR MÉNAGE



**1,9**  
PERSONNE DE MOINS  
DE 20 ANS POUR  
1 DE PLUS DE 60 ANS\*



**24,5 %**  
HABITANTS DANS  
19 QUARTIERS DE LA  
POLITIQUE DE VILLE



**82 100**  
ÉLÈVES DES  
1<sup>ER</sup> ET 2<sup>ND</sup> DEGRÉS



**144 398**  
LOGEMENTS



**19,1 %**  
TAUX DE PAUVRETÉ



**145 323**  
EMPLOIS



**32,7 %**  
DE LOGEMENTS  
SOCIAUX



**5,8**  
MÉDECINS POUR  
10 000 HABITANTS

\* Soit pratiquement deux fois plus de personnes de moins de 20 ans que de plus de 60 ans.





# Faire

commun

P. 14 •  
Construire la stratégie agricole  
et alimentaire territoriale

P. 16 •  
L'eau, un bien universel à préserver

P. 18 •  
Trouver le bon mix énergétique

P. 20 •  
Le bon déchet, c'est celui  
qu'on ne produit pas

P. 22 •  
Biodiversité : un schéma  
en cours d'élaboration

1

# Construire la stratégie agricole et alimentaire territoriale

Territoire aux ressources nombreuses et variées, Grand Paris Sud nourrit de grandes ambitions concernant le défi de l'alimentation. Pour le relever, elle élabore sa stratégie agricole et alimentaire territoriale (SAAT).

## Une large concertation

Plusieurs temps forts ont été organisés en 2023 afin d'enrichir et de fiabiliser le plan d'action de la stratégie agricole et alimentaire territoriale (SAAT) :



Mise en œuvre d'une concertation citoyenne grand public sur l'alimentation, au travers de temps collectifs et collaboratifs, d'ateliers et d'événements dédiés. Ces temps d'échanges sont venus compléter le travail de réflexion mené par le Conseil de développement fin 2022, qui avait abouti à quinze préconisations afin de développer ou réintroduire une agriculture urbaine.



Organisation d'un atelier avec les agriculteurs cultivant des parcelles sur le territoire, dans le cadre du déploiement d'une animation foncière agricole, en partenariat avec la SAFER, pour approfondir les différents aspects de la fonctionnalité des espaces agricoles et des exploitations.



Animation d'un atelier « solidarité alimentaire » avec les acteurs œuvrant dans ce domaine pour préciser les actions complémentaires à conduire et le rôle possible de l'Agglomération.

Les éléments issus de ces différents temps de travail seront intégrés au programme d'action prévisionnel de la SAAT de Grand Paris Sud. Cette stratégie fera l'objet d'une délibération au premier trimestre 2024.

## Parole à...

### CHRISTEL STACHETTI

Responsable agriculture et alimentation durable



En parallèle des temps de concertation, tous les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation ont été associés à l'élaboration de la stratégie agricole et alimentaire territoriale, visant à faire de Grand Paris Sud une véritable agglomération nourricière. La protection des espaces agricoles et la transmission-reprise des exploitations doivent permettre de préserver le potentiel productif du territoire. La diversification des productions et des activités a pour but d'améliorer les revenus des agriculteurs et de leur offrir des débouchés plus locaux (via les circuits courts, mais aussi la grande distribution et la restauration collective), pour l'accès de tous à une alimentation de qualité.

POUR ALLER PLUS LOIN



## Ça bouge dans les communes !

La Ferme de l'Aunette, à Ris-Orangis, a été inaugurée le 27 mai 2023. En plus des paniers fournis aux Amapiens, Pascal et Pierre accueillent maintenant leurs clients le samedi matin pour des achats au détail ou le retrait de commandes passées la veille sur leur site internet.

Un nouveau maraîcher est venu renforcer les effectifs de la ferme urbaine de Moissy-Cramayel, aux côtés des services de la Ville, investis depuis le début dans la création et la gestion du site. La désormais traditionnelle cueillette champêtre a eu lieu début octobre 2023, rassemblant plus de 350 Moisséens.

Les deux projets lauréats « Quartiers fertiles » de l'ANRU, accompagnés par Grand Paris Sud afin de développer l'agriculture urbaine au sein des quartiers en renouvellement urbain, se sont poursuivis en 2023. À Grigny, des sites temporaires pour l'installation de potagers partagés ont été réalisés, notamment via des chantiers participatifs, courant avril et mai. À Savigny-le-Temple, cette opération a donné lieu à 190 animations et a permis la production d'environ 3 000 plants d'aromatiques, potagères et petits fruitiers, dont 1 100 ont été donnés aux habitants.

**223 H4**  
cultivés en bio,  
soit 4,4 %  
de la surface  
agricole utile

**+ 9,85 %**  
d'augmentation  
de la surface  
bio entre 2018  
et 2022

## Défi « Foyers à alimentation positive », 3<sup>e</sup> édition

Grand Paris Sud a de nouveau proposé son Défi « Foyers à alimentation positive » aux familles du territoire en 2023, en partenariat avec le Groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France.

Toujours dans l'objectif de démontrer de manière conviviale que l'on peut avoir une alimentation savoureuse, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire. Résultat : les 38 foyers inscrits, habitant douze communes du territoire et répartis en quatre équipes

se sont impliqués avec beaucoup de plaisir dans les événements, animations et visites organisés pour eux. La convivialité et la dynamique collective ont été de mise, renforcées par l'utilisation de WhatsApp pour faciliter les échanges et l'organisation d'un challenge « mini-défis ».



# L'eau, un bien universel à préserver

Ressource disponible en quantité limitée, l'eau est au cœur des activités humaines : pour les secteurs agricole et industriel, mais également pour les besoins des ménages. Elle est indispensable pour notre santé, notre économie et nos écosystèmes. La préserver, c'est la protéger.

## Création du syndicat mixte fermé Eau du Sud Francilien

Depuis le début de l'année 2021, les Communautés d'agglomération de Cœur d'Essonne, Grand Paris Sud, Val d'Yerres Val de Seine et l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre, avec le soutien du Conseil départemental de l'Essonne et de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, ont engagé solidairement des discussions avec le groupe Suez qui exploite les outils de production et de transport de l'eau potable tout en revendiquant leur propriété

privée, situation totalement inédite en France. Objectif : se réapproprier cette ressource essentielle aux populations, qu'il faut absolument préserver dès aujourd'hui et pour l'avenir.

Une étape majeure a été franchie en 2023 avec la création d'un nouveau syndicat mixte fermé compétent en matière de production et de transport de l'eau potable : Eau du Sud Francilien. Jeudi 9 février 2023, lors de l'installation de la nouvelle entité publique, Michel Bisson,

président de Grand Paris Sud, a été élu à l'unanimité président d'Eau du Sud Francilien. Les objectifs du syndicat :

- se réapproprier les ouvrages et faire prévaloir l'intérêt général dans la gestion des ressources en eau ;
- faire baisser les tarifs, qui doivent être justes et transparents ;
- assurer une maîtrise entièrement publique de la ressource.

## Parole à...

### PHILIPPE RIO

Vice-président en charge du développement durable, du cycle de l'eau, de la biodiversité et de la production d'énergie



Grand Paris Sud a des ambitions fortes pour la gestion des politiques publiques de l'eau. Grand cycle et petit cycle de l'eau sont interdépendants : il s'agit de créer un cercle vertueux pour notre environnement. Notre service public Eau de Grand Paris Sud montre son expertise quotidiennement. Après l'élargissement de son périmètre en 2022, le mouvement se poursuit à travers la création du SMF Eau du Sud Francilien, pour poursuivre la reprise en main de ce bien commun. »

DÉCOUVREZ

LE NOUVEAU SITE D'EAU

DU SUD FRANCILIEN :

EAUDUSUDFRANCILIEN.FR



## Les élus se mouillent pour un prix juste

En décembre 2023, les élus d'Eau du Sud Francilien ont acté l'échec des négociations avec Suez et ont pointé du doigt l'approche du groupe, essentiellement centrée sur la rentabilité. Ils ont dénoncé un coût de l'eau plus élevé qu'ailleurs et des différences de tarifs.

Premier objectif des élus :

obtenir un prix juste d'achat de l'eau potable. Lors du comité syndical du 15 décembre, ils l'ont porté à 0,50 € HT par m<sup>3</sup>. Un prix estimé par un cabinet spécialisé qui s'est appuyé sur le prix de l'eau facturé à des agglomérations comparables en Île-de-France. Suez n'entendant pas se laisser faire, l'affaire sera portée en justice et la multinationale devra détailler

tous ses tarifs devant un juge. Second objectif : le retour sous maîtrise publique des ouvrages de distribution et de transport de l'eau potable, soit les usines de Morsang-sur-Seine, Viry-Châtillon et Vigneux-sur-Seine.

Une nouvelle série de mesures juridiques, politiques et législatives sera entreprise en 2024.

## Eau de Grand Paris Sud en 2023

Créée en 2013, Eau de Grand Paris Sud, le service public de l'eau, assure la distribution de l'eau potable pour 13 villes du territoire sur 23 et la gestion des eaux pluviales et usées de 19 communes.

- Renouvellement de 5,8 km de réseaux d'eau potable et près de 300 branchements.
- Rédaction du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE).
- Mise en œuvre des fins de contrat de délégation de service public de Morsang-sur-Seine, SIE (Étiolles, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Tigery) et Soisy-sur-Seine.

## Pour le réseau d'assainissement

- Reprise en régie du service public de collecte et de transport des eaux usées et des eaux pluviales urbaines.
- Réhabilitation des réseaux d'assainissement et mise en conformité des branchements allée Jean Clément, à Saintry-sur-Seine, et allée Edmond Delfour, à Bondoufle.
- Lancement des audits de fin de contrats de délégation de service public d'Étiolles et Soisy-sur-Seine.
- Poursuite du schéma directeur d'assainissement.
- Suivi des actions menées par la SPL Confluence Seine Essonne Énergie sur les sites épuratoires.

## Parole à...

**MICHEL BISSON,  
ÉRIC BRAIVE,  
FRANÇOIS DUROYRAY  
ET MICHEL LEPRÊTRE**

Présidents des quatre intercommunalités fondatrices du SMF



Nous utiliserons tous les leviers dont nous pouvons nous prévaloir pour aboutir à notre objectif de réappropriation. Nous en appelons donc à l'État et au Parlement pour inscrire dans la loi la propriété publique de l'eau potable en France, seule garante de l'intérêt général pour la gestion de ce patrimoine commun. ”



**POUR ALLER PLUS LOIN**

## Zoom sur la GEMAPI

L'entretien et la gestion des cours et plans d'eau ainsi que la prévention des inondations portent un nom : la Gemapi, qui la conduit à intervenir sur les cours d'eau et les zones humides du territoire. En 2023, au titre de cette compétence l'Agglomération a lancé ou poursuivi :

- une étude liée au plan de gestion du ru de l'Écoute s'il pleut ;
- la labellisation du programme d'action et de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes, porté par l'EPTB Seine Grands Lacs ;
- la gestion partenariale des lacs de Grigny et Viry-Châtillon ;
- une campagne de lutte contre les plantes invasives.

**7**  
cours d'eau

**20 KM**  
de Seine

Plus de  
**80 H4**  
de plan d'eau

# Trouver le bon mix énergétique

Grand Paris Sud s'engage pour une transition sociale et écologique pérenne et juste. Il s'agit d'enclencher une logique de sobriété afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

## Accélérer la production d'énergies renouvelables et de récupération

Initié en 2022, le schéma directeur de production d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) a été finalisé et a permis d'identifier l'ensemble des opérations pouvant être conduites sur le territoire, ainsi que les montages juridiques associés pouvant être mobilisés. Nos enjeux portent essentiellement sur le développement du solaire photovoltaïque, de la géothermie, de l'aérothermie, ainsi que sur la structuration d'une filière bois/énergie. Les opérations de production d'EnR&R identifiées dans ce schéma directeur permettraient

d'éviter l'émission de l'équivalent de 164 000 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2050, soit environ 10 % des émissions totales du territoire.

L'atteinte des objectifs de production d'EnR de la filière solaire photovoltaïque nécessite un développement massif des installations, à la fois sur les toitures publiques et privées. Des opérations ont été initiées dans les deux hôtels d'agglomération de Grand Paris Sud. Des dispositifs de déploiement à plus grande échelle vont ensuite être mis en place à partir de début 2024 pour accélérer la dynamique de solarisation du territoire.

Avancée importante pour la production d'EnE&R du territoire : une unité de valorisation énergétique a été mise en service en juin 2023 sur le site des deux stations d'épuration gérées par la Société publique locale (SPL) Confluence Seine Essonne Énergie à Évry-Courcouronnes. Cet ouvrage permet l'injection de biométhane, auparavant majoritairement brûlé et rejeté directement dans l'atmosphère, dans le réseau de distribution de gaz, à hauteur de près d'1 million de m<sup>3</sup> de biogaz par an.



## Cap sur la géothermie !

Le territoire de l'Agglomération comporte actuellement cinq réseaux de chaleur distincts, qui permettent aux bâtiments raccordés d'être alimentés par de la chaleur produite majoritairement par des EnR&R (géothermie, biomasse, récupération de chaleur industrielle...). Deux d'entre eux sont gérés par Grand Paris Sud.

Celui du quartier Grand Parc, à Bondoufle, alimenté à 80 % par de la biomasse (bois, plaquettes forestières...), a vu son taux d'EnR&R monter

à un taux record de 86 % en 2023, ce qui a permis d'éviter l'émission de 1 489 tonnes de CO<sub>2</sub> sur l'année. Le nouveau groupe solaire Simone Veil y a été raccordé.

Le réseau de chaleur Grand Paris Sud Énergie Positive (GPSEP), déployé à Évry-Courcouronnes avec Dalkia, a quant à lui connu une évolution majeure. Un puits géothermique, permettant de l'alimenter pour partie avec une chaleur récupérée à partir de l'eau chaude située

entre 1 500 et 2 000 mètres de profondeur, a été inauguré le 24 mai 2023, portant son taux d'EnR&R à près de 75 %.

À noter : des protocoles d'accord ont été signés en 2023 par Grand Paris Sud avec les futurs datacenters de Lisses et Corbeil-Essonnes/Le Coudray-Montceaux afin de garantir la valorisation d'une partie de leur chaleur fatale vers le futur réseau de chaleur de Corbeil-Essonnes, Le Coudray-Montceaux et Villabé.



POUR ALLER PLUS LOIN

## Ça bouge dans les communes !

À Ris-Orangis, un second puits géothermique de la Société d'exploitation des énergies renouvelables (SPL SEER) a été inauguré en début d'année, après celui de Grigny. À l'horizon 2028, ce réseau permettra de desservir plus de 47 000 logements par la création de nouveaux forages.

Grand Paris Sud mène par ailleurs plusieurs études de faisabilité afin de créer de nouveaux réseaux de chaleur vertueux pour l'environnement, notamment à l'échelle de cinq communes seine-et-marnaises.

## Tout en sobriété

L'Agglomération a poursuivi en 2023 ses efforts pour tendre vers une plus grande sobriété énergétique, avec, par exemple, la fermeture des piscines pendant les vacances de Noël et d'hiver, l'adaptation de la température du chauffage des bâtiments communautaires ou des actions pour diminuer l'impact des éclairages publics.

Elle a également renforcé son soutien à l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) Sud parisienne, son bras armé en matière de rénovation thermique des logements, qui accompagne les habitants (habitat individuel et collectif), les collectivités et les professionnels dans l'analyse

de leurs besoins et dans l'identification des meilleures solutions. En 2023, son soutien financier est passé de 75 000 € à 115 000 €. Parmi les initiatives de la structure, on peut relever :

- l'organisation les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2023 des « rencontres de la rénovation énergétique » dédiés aux ménages en maison individuelle, aux copropriétés, mais également aux professionnels de la rénovation énergétique ;
- une action de communication dans le cadre du dispositif « Rénovons collectif » en direction de 190 copropriétés (soit 6 203 logements) et

83 syndicats afin de les mobiliser sur la rénovation énergétique et les informer sur les accompagnements proposés à travers le dispositif du Plan Énergie Patrimoine (PEP) 2 ;

- un travail d'identification des secteurs de logements en précarité énergétique et/ou énergivores via l'observatoire habitat / transition sociale et écologique.



TOUT SAVOIR SUR L'ALEC :

[RENOVATIONENERGETIQUE.GRANDPARISSUD.FR](https://www.renovationenergetique.grandparissud.fr)



# Le bon déchet, c'est celui qu'on ne produit pas

Pour s'adapter aux besoins des habitants et à ceux de la planète, l'Agglomération aborde la gestion des déchets de manière toujours plus écologique, plus adaptée et plus maîtrisée.

## Réduire l'impact de la gestion des déchets sur le climat

La collecte et le traitement des déchets constituent des missions de proximité majeure pour l'Agglomération, qui mobilise un grand nombre d'agents et d'acteurs pour déployer ce service public de première importance pour les habitants.

L'année passée a marqué un tournant dans l'engagement de Grand Paris Sud avec la mise en œuvre de mesures significatives pour limiter l'impact de la gestion des déchets sur le climat. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, une série de changements a été opérée pour optimiser le service de collecte avec notamment :

- pour les ordures ménagères, le passage à une collecte une fois par semaine pour les pavillons et petits collectifs ;

- pour les objets encombrants, la généralisation de leur collecte sur rendez-vous (six fois par an) pour les pavillons et petits collectifs ;

- l'harmonisation des circuits et des moyens de collecte.

Ces efforts de rationalisation se poursuivront en 2024 avec la généralisation de la collecte des emballages en verre via les bornes d'apport volontaire et de la collecte en bac pour les déchets verts.

D'autres initiatives ont été menées, parmi lesquelles :

- l'utilisation de biocarburants, à partir de mars 2023, pour tous les camions de collecte des déchets en porte-à-porte, fabriqués

soit à partir de résidus d'huile de colza cultivé en France, soit à partir d'huiles recyclées (graisses animales, huiles alimentaires et autres huiles résiduelles) ;

- l'uniformisation et l'extension des consignes de tri et des bacs pour les emballages ménagers sur l'ensemble du territoire, permettant de clarifier et de simplifier les messages portant sur le sujet ;
- la conduite d'une étude d'opportunité d'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets et la préparation d'une phase d'expérimentation, afin d'organiser la collecte de biodéchets, en complémentarité des actions de compostage.

**Production de déchets ménagers et assimilés**  
**472 KG/HAB./AN**

**91 %**  
**des déchets valorisés soit par une valorisation matière, organique ou énergétique**

**386**  
**composteurs individuels délivrés**



**POUR ALLER PLUS LOIN**





## Inciter les habitants à réduire leurs déchets

Aide au compostage, bornes textiles, astuces de réparation, actions de sensibilisation et animations en direction du grand public et des scolaires... L'Agglomération multiplie les initiatives afin de permettre aux habitants de réduire leurs déchets. Dans cette lignée, elle a poursuivi l'élaboration de son Programme local de prévention des déchets et de l'énergie (PLPDE), constitué de 19 fiches actions, articulées autour de cinq axes de prévention, visant à réduire de 15 % la production de déchets sur le territoire d'ici 2028. Il sera soumis à l'approbation des élus début 2024.

L'année a également été marquée par la poursuite du déploiement d'un « Plan compostage » initié en 2021 et l'extension du réseau des guides composteurs à quatre nouvelles communes. Grand Paris Sud a poursuivi son travail de promotion des lieux de réemploi, notamment les ressourceries, éphémères ou pérennes. Des actions ont également été menées vers des publics ciblés, dans le cadre

du Plan Boost CITEO, en direction des bailleurs, régulièrement réunis dans le cadre de forums, ou des gardiens d'immeubles, pour lesquels un guide dédié a été élaboré.

Les scolaires ont fait l'objet d'une attention particulière avec la diffusion du guide « Super Z'Héros déchet ». Objectif : leur permettre de se projeter dans la peau de superhéros capables de réduire les déchets et les inciter à modifier leurs habitudes et celles de leur famille.



## Parole à...

### GERMAIN DUPONT

Vice-président en charge de la réduction et de la valorisation des déchets



En 2023 s'est amorcé un virage primordial à Grand Paris Sud en termes de tri et de collecte des déchets. Des changements engagés pour des raisons environnementales, qui n'ont pu se faire sans l'adhésion des habitants de l'Agglomération. Puisque l'écologie est l'affaire de tous, nous avons agi ensemble pour préserver notre cadre de vie et notre environnement.

# Biodiversité : un schéma en cours d'élaboration

Près de 800 ha d'espaces verts et de nature, des bois, un fleuve et de nombreux cours d'eau... La faune et la flore de notre territoire sont riches et variées. Cette biodiversité, qui joue un rôle vital pour l'humanité, Grand Paris Sud entend la protéger et la faire prospérer.

## Finalisation de la stratégie territoriale pour la biodiversité

Grand Paris Sud privilégie la co-construction dans toutes ses démarches. C'est donc tout naturellement que l'Agglomération a élaboré sa stratégie de préservation de la biodiversité avec les différents acteurs du territoire, pour définir le plan d'action concret de préservation et de reconquête de la biodiversité locale. Elle a pour ambition :

- d'amplifier la sensibilité et l'implication de l'ensemble des acteurs par la diffusion de la connaissance sur la biodiversité ;

- de préserver et conforter le fonctionnement écologique du territoire ;
- de trouver un équilibre ville-nature pour faire de Grand Paris Sud un territoire résilient.

Cette stratégie se déclinera par la mise en œuvre d'un plan d'action, présenté aux acteurs et lancé en 2024.

### Grand Paris Sud vertueuse :

Pour préserver la biodiversité, les agents de Grand Paris Sud :

- n'utilisent pas de produits phytosanitaires ;

- pratiquent le paillage, mais aussi le fauchage tardif afin de respecter les cycles de vie de la faune et de la flore ;
- plantent des prairies fleuries ;
- aménagent des ruches et des nichoirs à oiseaux (+ de 200) ;
- utilisent des fluides hydrauliques et des huiles bio dans leurs engins et des outils électriques ;
- adaptent l'arrosage automatique aux besoins afin de limiter la consommation d'eau...

## Parole à...

### MICHEL SOULOUMIAC

Conseiller communautaire délégué en charge du Cirque de l'Essonne, de la biodiversité et de l'agriculture



Préserver la biodiversité, c'est protéger notre cadre de vie et garantir aux générations futures un modèle de société conforme à l'urgence de la transition écologique. Ce nouveau schéma stratégique doit permettre à l'ensemble de nos 23 communes d'adhérer à une vision partagée des objectifs à atteindre, en rechercher la cohérence et transformer ensemble nos pratiques locales pour les rendre plus efficaces. »



## Lancement d'une étude pour élaborer la trame noire de Grand Paris Sud

Une réunion de lancement a été organisée le 27 septembre 2023, en présence des partenaires et acteurs locaux (communes, associations, institutionnels, aménageurs...). L'occasion de préciser le double objectif de cette étude, qui vise à affiner les trames verte et bleue du territoire, tout en élaborant une trame noire à l'échelle de Grand Paris Sud.

La trame noire est un ensemble connecté de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques pour différents milieux, dont l'identification tient compte d'un niveau d'obscurité suffisant pour la biodiversité nocturne. Lorsque le diagnostic aura été finalisé et les zones à enjeux identifiées, un atelier d'acteurs sera organisé pour échanger et élaborer un plan d'action.

## Protéger les espaces naturels régionaux

Grand Paris Sud a poursuivi en 2023 sa contribution à la gestion des espaces forestiers d'envergure régionale, en partenariat avec leurs gestionnaires : Île-de-France Nature pour les massifs forestiers de Saint-Eutrope, Rougeau, Bréviande et l'allée royale (qui relie les forêts de Rougeau et Sénart à travers Lieusaint, Tigery et Saint-Pierre-du-Perray), ainsi que l'Office national des forêts (ONF) pour le massif forestier de Sénart. La convention triennale 2020-2023 signée entre Île-de-France Nature et Grand Paris Sud arrivant

à son terme, les échanges ont été engagés pour définir les modalités de ce partenariat.

La nouvelle charte de la forêt de Sénart a été signée fin 2023. Elle formalise la volonté des signataires de faire connaître, de préserver et de gérer durablement la forêt et les milieux naturels du massif de Sénart, dans toute leur diversité. Le programme d'action 2022 - 2026, établi avec tous les acteurs du territoire, a ainsi été adopté en bureau de la charte (organe regroupant les partenaires financeurs), sous la présidence du Département de l'Essonne.

**772 H4**

**d'espaces verts  
et de nature gérés  
par Grand Paris Sud**

**5 328 H4**

**de forêts et d'espaces  
semi-naturels,  
dont 3 713 classés  
en espaces naturels  
sensibles**

**Coût estimatif  
de l'aménagement  
du Cirque de l'Essonne  
3,6 M€ HT**



**POUR ALLER PLUS LOIN**

## Zoom

### sur les derniers aménagements du Cirque de l'Essonne

Véritable paradis vert, cet espace circulaire de 130 ha, à cheval sur les communes de Corbeil-Essonnes, Lisses et Villabé, dessine une mosaïque de milieux abritant une biodiversité riche et parfois rare. Afin de le préserver, un plan de protection et d'aménagement des espaces naturels a été mis en place, en concertation avec les villes limitrophes et le Département de l'Essonne.

Depuis 2017, plus de 4 750 tonnes de déchets liés au mitage ont d'ores et déjà été évacuées par Grand Paris Sud. Les associations locales ont été associées aux différentes phases du projet et seront mobilisées pour animer et faire vivre ce poumon vert de l'Agglomération.

En 2023, les opérations d'aménagement se sont poursuivies avec intensité :

- dégagement de la cascade ;

- ouverture des milieux ;
- mise en valeur du patrimoine arboré ;
- réalisation du cheminement piétons/cycles entre Corbeil-Essonnes et Lisses ;
- pose de balcons et pontons bois ;
- réalisation de la voie verte d'1,2 km entre Lisses et Villabé ;
- traitement de 6 300 m<sup>2</sup> de foyers de renouée du Japon ;
- plantations d'arbres fruitiers sur Lisses.

À noter : une convention d'occupation précaire et révocable pour les jardins partagés du Cirque de l'Essonne a été signée entre les communes de Corbeil-Essonnes et Lisses, Grand Paris Sud et l'association des Riverains de Robinson, représentant le collectif Cirque à cœur. Elle reste à valider par les conseils municipaux des deux communes.



# Territoire

en mouvement

P. 26 •  
La renaissance des Arènes

P. 28 •  
Les centres urbains  
se réinventent

P. 30 •  
Mobiles, mais en douceur

P. 32 •  
Agglo lumière

P. 34 •  
Agglo numérique



# La renaissance des Arènes

Après plusieurs années de travaux, la salle des Arènes va rouvrir avec une ambition forte : s'affirmer comme l'enceinte culturelle, sportive et esportive la plus importante de la grande couronne.

## Une rénovation qui s'achève

Le projet de rénovation des Arènes, l'emblématique salle de spectacle d'Évry-Courcouronnes érigée en 1975, a connu des avancées décisives en 2023. Après cinq ans de travaux, elle a définitivement pris ses atours avec ses impressionnantes surfaces vitrées entourant un déambulateur qui vient s'apposer sur la structure métallique.

Cette réhabilitation majeure va faire passer l'équipement d'un palais des sports à une salle digne des Zénith les plus renommés. La programmation sera totalement renouvelée avec, bien sûr, de la culture, du spectacle, du sport, mais aussi, grâce à de nouvelles technologies, du esport. Et l'établissement, situé au cœur du complexe commercial et de loisirs du Spot, proposera également un espace de création artistique et d'exposition de 170 m<sup>2</sup>.

**3 000**  
places

**358 M<sup>2</sup>**  
de scène modulable

**35,5 M€**  
de budget



## Parole à...

### STÉPHANE BEAUDET

Maire d'Évry-Courcouronnes,  
Président délégué  
de Grand Paris Sud



Les Arènes rénovées, c'est enfin un retour aux sources avec des événementiels sportifs en même temps que de l'innovation avec du esport dans la programmation, aux côtés de la culture et du spectacle, qui resteront bien évidemment prépondérants. ”

## Connectez-vous à l'émotion !

Grand Paris Sud a inscrit l'esport comme objectif prioritaire du développement économique, social, culturel, sportif et éducatif de son territoire. Elle est notamment la première collectivité à avoir adhéré à France Esports, en septembre 2021. Cette stratégie fait partie d'une démarche globale portée à l'échelle de l'Agglomération, s'appuyant sur trois piliers :

- les Arènes, bien sûr, qui proposeront une offre dédiée à l'esport ;
- la formation (lire également p. 47) et le savoir e-jouer, à travers un programme éducatif en cours d'élaboration, en lien avec l'Éducation nationale ;
- la structuration de la filière esport amateur, aboutissant à l'installation d'une équipe professionnelle locale ou résidente, ainsi qu'à la mise en place de nouveaux lieux dédiés, en impliquant nos médiathèques et en tissant des partenariats avec des entreprises privées.



## Rendez-vous au printemps

La première saison des Arènes rénovées se déroulera en 2024 / 2025, avec une ouverture prévue en septembre. Mais les habitants pourront découvrir le nouvel équipement dès le printemps, à travers une série d'animations et de spectacle. Un «teasing» grandeur nature !

# Parole à...

## MEDHY ZEGHOUF

Vice-président en charge de la lecture publique, du tourisme et du patrimoine



Depuis 2019, les Arènes font l'objet d'une rénovation totale qui leur permettra de rayonner bien au-delà d'Évry-Courcouronnes. Ce sera la seule salle de spectacle digne d'un Zénith entre Paris et Orléans. Il permettra à des artistes de performer devant un public de 3 000 personnes. La fin des travaux se profile, une pré-ouverture avec une série d'événements se tiendra au printemps, avant le lancement de la première véritable saison culturelle en septembre 2024.

## MICHEL BISSON

Président de Grand Paris Sud



À travers ce projet majeur pour le territoire, il s'agit d'offrir aux habitants de grande couronne la possibilité d'accéder à tout type de spectacles sans avoir besoin d'aller à Paris. Avec son offre spécifique autour du esport, venant étoffer notre politique publique ambitieuse en faveur du savoir e-jouer, nous voulons faire des Arènes un phare culturel du Sud francilien.



POUR ALLER PLUS LOIN

# Les centres urbains se réinventent

Améliorer le cadre de vie de ses habitants, c'est LA priorité de Grand Paris Sud.

## Évry-Courcouronnes : un cœur de ville qui bat la chamade

Le centre-ville d'Évry-Courcouronnes connaît et va connaître une transformation profonde dans les années à venir, permettant de lui redonner de la valeur et de répondre pleinement aux besoins de ses habitants. Dans le cadre d'une concertation qui s'est tenue fin 2022 - début 2023, les habitants ont insisté sur l'importance de la végétalisation des lieux, de leur animation et des cheminements simples et lisibles pour les relier entre eux.

Plusieurs volets du projet ont connu des avancées majeures en 2023, comme la requalification des places des Terrasses et

de l'Agora, ou se sont achevés, à l'instar de la rénovation de la salle des Arènes, de la création du Spot et de l'arrivée du tram-train T12.

Le projet va se poursuivre avec la mise en œuvre du plan guide, véritable fil rouge de la rénovation visant à redonner de l'attractivité au centre urbain en révélant les nombreux atouts, la création de la ligne du Tzen 4, la démolition prévue du bâtiment de la Poste et de la dalle sur laquelle il repose ou l'aménagement d'une place au pied des Arènes, en face du tribunal, qui servira d'accès principal à la médiathèque.

POUR ALLER PLUS LOIN



LE CENTRE-VILLE DE SAVIGNY-LE-TEMPLE, C'EST :

**3 033**  
habitants

Part des moins de 25 ans :  
**45,6 %**

**790**  
logements sociaux  
(74 % des logements)



## Parole à...

**MARIE-LINE PICHERY**

Maire de Savigny-le-Temple  
et vice-présidente  
de Grand Paris Sud



Nous sommes en train de reconstruire complètement notre centre-ville, qui a mal vieilli et qui ne correspond pas à l'image que doit donner notre ville de Savigny-le-Temple et à la qualité de vie que doivent avoir nos habitants. Aujourd'hui, nous nous tournons vers l'avenir. »

## Faire du centre-ville le véritable poumon de Savigny-le-Temple

L'ambitieux projet de rénovation urbaine du centre-ville de Savigny-le-Temple se poursuit. À l'horizon 2030, le cœur de ville aura été entièrement requalifié. Ainsi, dès l'été dernier, les pelleuses sont entrées en action pour d'importants travaux visant à rénover la gare routière et à créer un parc de stationnement sur plusieurs étages à l'emplacement de celui situé rue du Zinc. Ce chantier, qui prépare également l'arrivée du Tzen 2, a occasionné une large modification de la circulation sur le secteur et des déplacements d'arrêts de bus. Il prendra fin à l'été 2024.

Mais cette opération d'envergure ne se limite pas à l'aménagement des abords de la gare. C'est tout le cœur de ville qui va voir son visage se transformer, sous l'impulsion des différents acteurs, à tous les échelons, avec une place,

régulièrement animée par son marché, un conservatoire, des services municipaux et des commerces de proximité, comme autant d'atouts faisant rayonner la commune d'un éclat nouveau.

Les objectifs de ce programme au budget de 40 millions d'euros, tous maîtres d'ouvrage confondus, sont doubles : renforcer et qualifier les centralités – la dynamique commerciale, le rayonnement des équipements, la qualité de l'offre de logements... – tout en connectant le quartier à son environnement en recomposant les espaces publics.



POUR ALLER PLUS LOIN

## Rénover l'urbain pour aider l'humain

Des villes nouvelles au renouvellement urbain, il y a une histoire qu'aucun territoire n'incarne mieux que Grand Paris Sud. Tout au long de l'année 2023, des opérations se sont poursuivies dans les neuf quartiers en politique de la ville ciblés – sur les 19 du territoire – au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Parmi elles, on relèvera :

- une visite par les principaux acteurs du projet en avril 2023 de la Résidence du Parc, à Moissy-Cramayel, dont les 195 logements sociaux dégradés sont voués à la démolition en 2024 dans l'optique d'engager une nouvelle dynamique urbaine ;
- de nombreux chantiers de restructuration menés sur les quartiers Parc aux lièvres et Bras de fer à Évry-Courcouronnes ;
- des travaux au Plateau, à Ris-Orangis, pour préparer l'arrivée du Tzen 4 ;
- des animations festives à Grigny pour fêter l'avancée du projet de rénovation de Grigny 2, en mars 2023, ou l'inauguration du parc du bateau, en octobre ;
- la tenue d'une concertation en novembre 2023 sur le devenir du quartier des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes, en profonde mutation, avec un programme de démolitions de tours (485 logements) et du foyer ADOMA (288 chambres de petite taille) pour permettre la reconstruction de petits logements sociaux répartis sur plusieurs sites, la reconstruction du gymnase, la création d'un équipement culturel dans l'ancienne chaufferie, la réhabilitation de l'ancienne crèche et le projet d'installation d'un internat de la réussite.

**6**  
communes concernées  
sur 23

**9**  
programmes  
de renouvellement  
urbain

Près de :  
**815 M€**  
de concours  
financiers de l'ANRU



## Parole à...

**BRUNO PIRIOU**

Vice-président en charge  
du renouvellement urbain



Agir pour tous nos territoires, dans leur diversité, est un véritable engagement pour l'Agglomération. Cela signifie travailler à donner les mêmes chances de réussite à chacun de nos habitants, quel que soit leur lieu d'habitation. A fortiori quand il s'agit d'un quartier trop longtemps délaissé. À Grand Paris Sud, nous nous attachons à ne laisser personne sur le bord de la route.

# Mobiles, mais en douceur

À pied, à vélo, en bus ou en voiture... Quel que soit le mode de transport, l'Agglomération s'emploie à le rendre plus fiable, plus pratique et plus agréable, tout en veillant à la mise en œuvre de la transition sociale et écologique du territoire.

## Une stratégie cyclable qui s'étend

Le Plan Vélo de Grand Paris Sud, adopté en juin 2019, a pour objectif de sécuriser et d'encourager les déplacements des cyclistes en intégrant une réflexion globale sur le maillage des aménagements, le développement de services liés au vélo, la promotion de la pratique cyclable et l'instauration d'une « culture vélo » sur le territoire.

En 2023, plusieurs réalisations ont été achevées, notamment :

- Une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), à Tigery : il s'agit de la première de l'Agglomération, aménagée route de Sénart sur une section d'1 km. Ce type d'aménagement permet d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes dans des situations contraintes où les installations cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser (géométrie ou largeur de la voie). Elle permet de sécuriser les cyclistes sur deux bandes latérales d'une largeur d'1,5 m, sur des routes à faible trafic où les véhicules roulent sur une voie centrale à double sens.
- À Lisses, la création d'une voie verte de 430 m le long de l'avenue des Parcs et la rénovation d'une piste cyclable de 170 m rue de Paris. La voie verte de 3 m de large en enrobé permet de relier le centre-ville de Lisses au parc d'activités du Bois Briard et de desservir le collège Rosa Luxembourg, ainsi que le complexe sportif Stéphane Diagana.

Plusieurs dispositifs pour favoriser l'apprentissage du vélo et sa pratique en toute sécurité se sont poursuivis l'an dernier :

- « Mon Agglo à vélo » : action menée depuis 2018, en partenariat avec l'association ProVélo Sud Île-de-France,

elle a pour objectif de permettre aux habitants des quartiers prioritaires de bénéficier d'ateliers d'apprentissage du vélo et de recréer du lien social, mais également de démocratiser ce moyen de mobilité douce tout en s'inscrivant dans une démarche écologique.

- Le « savoir rouler à vélo » : plusieurs communes du territoire ont mis en place ce programme d'apprentissage pour que les enfants de 6 à 11 ans découvrent, expérimentent et apprennent à utiliser le vélo dans leurs déplacements quotidiens, de comprendre le code de la route et d'être à l'aise à vélo.

### Grand Paris Sud vertueuse

Vélo, boulot, Agglo ! Grand Paris Sud favorise les déplacements doux de ses agents.

En janvier 2023, l'Agglomération a lancé le forfait mobilité durable, un dispositif qui permet à l'employeur de contribuer aux frais de transport des agents utilisant un moyen de transport durable pour réaliser les trajets domicile - travail sur une année civile. Ce forfait est annuel et plafonné à 200 € par an.

Les moyens de transport pris en compte sont le vélo, le vélo électrique, la trottinette, la trottinette électrique, le co-voiturage et les transports en commun (ticket unique hors abonnement).

Autre initiative : Grand Paris Sud s'est récemment inscrite à la démarche « Objectif Employeur Pro-Vélo », dispositif national qui vise à accompagner 4 500 employeurs dans le développement d'une culture vélo. Par l'intermédiaire d'un appui technique et financier, l'objectif est de déployer sur les deux sièges d'Évry-Courcouronnes et de Lieusaint de nouveaux stationnements dédiés, des équipements et des services pour faciliter les déplacements domicile - travail et professionnels des agents. Des sessions de formation et des animations (bonnes pratiques, choisir un vélo adapté, atelier mécanique participatif) se sont tenues en novembre et décembre 2023. Elles reprendront au printemps 2024 pour accompagner les agents vers une mobilité quotidienne plus durable et en faveur de la transition écologique et de la qualité de vie au travail.





## Des transports pour voyager ensemble

Trois projets majeurs de transports en commun en site propre vont venir poursuivre le maillage entre les principales gares RER et structurer le territoire de Grand Paris Sud : le tram-train T12 et le Tzen 4, portés par Île-de-France Mobilités, ainsi que le Tzen 2, piloté par le Département de Seine-et-Marne.

Dans ce cadre, Grand Paris Sud intervient sur les espaces publics communautaires pour une insertion qualitative des infrastructures et pour défendre un projet équilibré, adapté aux besoins des populations locales. En complément et en veillant à la qualité des correspondances, Grand Paris Sud et ses partenaires œuvrent à compléter l'offre des réseaux de bus du territoire.

- Tram-train T12 : après quatre années de travaux, le tram-train T12 a été mis en service le 10 décembre 2023.

Les six derniers mois ont été consacrés aux essais dynamiques sur l'ensemble de la ligne, puis à la marche à blanc. Cette période a permis de vérifier le fonctionnement des équipements (système de freinage, intégration au niveau des stations, signalisation...), de valider la bonne circulation des rames sur la ligne et de former les 58 conducteurs et conductrices qui ont été recrutés pour la conduite.

- Tzen 4 : les travaux de réalisation de la plateforme, d'adaptation et d'équipement des stations, ainsi que l'installation de la signalisation, se sont poursuivis toute l'année 2023 et le Centre Opérationnel Bus (COB), situé à Corbeil-Essonnes, a été livré.
- Tzen 2 : la section de voirie en site propre au centre de Savigny-le-Temple a été mise en service le 24 juillet 2023.

**5,5 KM**  
d'aménagements  
cyclables réalisés  
en 2023

**1,5 M€**  
investis en faveur  
de la politique  
cyclable en 2023

**30 KM**  
de transports  
en commun  
en sites propres



POUR ALLER PLUS LOIN

## Parole à...

**OLIVIER CHAPLET**

Vice-président en charge  
des mobilités



Dans un territoire en mouvement, interconnecté, qui conjugue grands ensembles urbains et territoires ruraux, la mobilité est un enjeu primordial. Les grands projets de transports en commun que nous accompagnons, notre Plan Vélo, le travail initié pour faire changer les mentalités : tout est mis sur pied pour sortir du « tout voiture », autant que faire se peut, et rendre concrète la transition sociale et écologique à Grand Paris Sud.

## À noter

L'Agglomération intervient sur de nombreuses voiries, que ce soit pour des réhabilitations sur des ouvrages dégradés ou dans le cadre de projets d'aménagements de zones d'activité, notamment. Retrouvez plusieurs exemples d'interventions dans les communes en page 52.

# Agglo lumière

En collaboration avec ses communes, Grand Paris Sud mène une politique ambitieuse de sobriété et de rénovation énergétique pour aller vers un éclairage public plus économique, plus écologique et moins énergivore.

## La lumière quand il faut, là où il faut

Dans la continuité de ce qui avait été mis en œuvre depuis plusieurs années et accéléré en 2022, les initiatives pour un éclairage public plus sobre en intensité et en énergie se sont poursuivies en 2023 :

- Mise en œuvre des actions de sobriété énergétique :
  - abaissement de puissance systématique accentué ;
  - horaires d'éclairage adaptés ;
  - renouvellement conséquent du matériel avec une priorité ciblée sur les équipements les plus énergivores.
- Amplification des programmes pluriannuels de remplacement de lanternes anciennes technologies par des modèles

LED sur l'ensemble du territoire, avec un abaissement majoritairement programmé à 60 % de l'allumage jusqu'à 23h, puis à 30 % entre 23h et 5h et de nouveau à 60 % de 5h à l'extinction, pouvant donner lieu à une consommation énergétique divisée par quatre au maximum.

- Candidature et obtention d'une subvention à hauteur de 22 027 € TTC dans le cadre de l'appel à projets Lum'ACTE, concernant notamment une étude lumino-technique portant sur l'optimisation de l'éclairage du Carré Sénart avec un passage en LED et la programmation des 1195 lanternes et sept mâts aiguille.

- Candidature et obtention d'une subvention à hauteur de 858 560 € sur trois exercices budgétaires (2023, 2024 et 2025) dans le cadre du Fonds Vert pour le remplacement d'une majorité du parc d'éclairage public dans les communes de moins de 10 000 habitants, intégrant l'étude visant à la création d'une trame noire pour le territoire de Grand Paris Sud.
- Prise en compte de la biodiversité dans le choix des lampes, en réduisant les températures de couleurs de 2 700 kelvins (du blanc chaud à des couleurs plus douces tendant vers le jaune).

Nombre de points  
lumineux à la fin 2022 :

**60 494**

unités, dont 23 332  
à LED, soit 38 % du parc  
éclairage public

Prévisionnel de

**4 843**

lanternes remplacées  
par des LED en 2023





## Parole à...

### OLIVIER PERRIN

Conseiller communautaire  
délégué en charge  
de l'éclairage public



Écologique et économique, la sobriété énergétique est une solution d'avenir. La Communauté d'agglomération porte une politique ambitieuse en investissant pour générer des économies immédiates et à long terme. D'ici 2024, la moitié du parc éclairage public sera équipé en LED. À noter, par ailleurs, que la politique d'abaissement des puissances menée est très bénéfique pour la faune !

## Ça bouge dans les communes !

Après Morsang-sur-Seine, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine et Tigery, dont les 1 789 points lumineux ont été rénovés en 2022 et 2023, c'est la commune de Savigny-le-Temple qui a vu son parc commencer à être réhabilité l'an dernier. L'opération, d'un montant de 1,4 M€, a débuté à l'été 2023 et se poursuit actuellement pour encore quelques mois. À la clé : une baisse de la consommation électrique – et de la facture liée ! – de près de 30 %.

# Agglo numérique

Agir pour mettre le numérique au service des habitants et de la transition sociale et écologique du territoire.



## WiFi gratuit pour tous

Un numérique accessible, gratuit et peu énergivore, c'est ce que souhaite développer Grand Paris Sud partout sur son territoire. La technologie de connexion via le WiFi est 15 fois moins énergivore qu'une antenne télécom hertzienne 3G\*. Dans le cadre d'une connectivité responsable et accessible à tous, 21 sites communautaires ont été équipés (dont 18 médiathèques, 3 pépinières d'entreprises, ainsi que le centre commercial Le Spot, à Évry-Courcouronnes). Plus de 25 000 sessions de connexion ont déjà été enregistrées, ce qui constitue un très bon démarrage du WiFi territorial (avant même le lancement d'une campagne de communication sur ce service).

Piscines, conservatoires... De nombreux autres lieux vont être à leur tour équipés de ce service simple d'accès et totalement gratuit pour les usagers.

\* Étude de l'Université de Columbia, USA.

## Améliorer les conditions d'accès à la fibre

Sujet complexe impliquant de nombreux acteurs publics et privés, l'accès à la fibre optique préoccupe les habitants. Si 95 % des logements de l'Agglomération sont éligibles à la fibre optique, certains secteurs restent difficiles à aménager et d'autres présentent des dysfonctionnements récurrents. Les élus de Grand Paris Sud sont pleinement mobilisés pour peser dans le débat public et obtenir la mise en œuvre de solutions rapides et pérennes de la part de l'État. Ils agissent également auprès des opérateurs.

## Ça bouge dans les communes !

Des travaux sont en cours depuis octobre 2022 et vont se poursuivre cette année dans quatre communes du territoire : Corbeil-Essonnes, Le Coudray-Montceaux, Étiolles et Soisy-sur-Seine, en lien avec le prestataire Altitude Infra. Objectifs : améliorer la qualité du réseau et le mettre en conformité pour éviter les coupures. Les opérations nécessitant un gel commercial le temps du chantier, des compensations ont été imaginées et proposées aux usagers et des réunions publiques en présence des élus ont été organisées pour les informer.

### Numérique durable

La transition sociale et écologique peut également, à travers les outils numériques d'analyse et de prédiction, contribuer à accélérer l'adaptation du territoire en permettant, par exemple, de le repenser, de remonter de la donnée en temps réel et d'analyser l'impact environnemental d'infrastructures communautaires ou encore d'anticiper efficacement les déplacements des habitants de Grand Paris Sud.

Quelques exemples :

- candidature au 4<sup>e</sup> Programme d'investissements d'avenir (PIA 4), un programme de l'État sur l'innovation doté de 20 milliards sur cinq ans, sur la résilience aux dômes de chaleur ;
- installation de capteurs d'occupation « à la place » dans les parkings de rabattement près des gares RER ;
- mise en place d'une déclinaison « RDV Pass Numérique » dans le cadre des Communs Numériques.



## Parole à...

### DOMINIQUE VEROTS

Conseiller communautaire délégué  
en charge des infrastructures  
et de l'innovation numériques



Même si 90 % des installations fibre du territoire posent peu de soucis de fiabilité, les 10 % restants perturbent gravement un bon nombre de nos concitoyens dans leur quotidien. L'Agglomération et ses élus se mobilisent au quotidien auprès des opérateurs, mais aussi auprès des instances nationales, pour qu'enfin tous puissent bénéficier sans faille de ce service public indispensable. C'est un combat de chaque jour que Grand Paris Sud, ses services et ses élus mènent avec détermination. ”

POUR ALLER PLUS LOIN





# Agglo

complète

P. 38 •  
Vivre à Grand Paris Sud  
aujourd'hui et demain

P. 40 •  
Au service du développement  
des entreprises

P. 42 •  
Grand Paris Sud solidaire

P. 44 •  
Tout pour la culture !

P. 46 •  
À fond la forme !

P. 48 •  
Un territoire apprenant

P. 49 •  
Grand Paris Sud  
internationale



# Vivre à Grand Paris Sud aujourd'hui et demain

Début 2023, l'Agglomération a souhaité prendre le pouls de ses habitants et usagers et les interroger sur la vie à Grand Paris Sud, aujourd'hui et demain. Ils ont été plus de 4 300 à se saisir de l'enquête et prendre la parole pour construire, avec Grand Paris Sud, l'avenir du territoire.

## Vivre à Grand Paris Sud aujourd'hui et demain : l'enquête

Trois ans après l'enquête « Confinés et après ? », habitants et usagers ont eu l'occasion de répondre à l'enquête « Vivre à Grand Paris Sud, aujourd'hui et demain » au cours du premier trimestre de 2023. Une consultation qui s'inscrit dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'Agglomération et ouverte dès l'âge de 16 ans, permettant de toucher les citoyens dès le lycée.

Exercice collégial, l'enquête a été orchestrée par la direction prospective, observation territoriale et SIG (système d'information géographique), en partenariat avec les différentes directions de Grand Paris Sud, mais aussi en étroite collaboration avec les 23 communes de l'Agglomération qui vont pouvoir se saisir des données recueillies sur de

nombreux sujets : logement, commerce, santé, loisirs, mobilité, environnement...

### Les objectifs étaient multiples :

- avoir une meilleure connaissance de la manière dont les habitants et les usagers vivent le territoire et envisagent l'avenir ;
- apporter des données stratégiques aux élus et aux directions des 23 communes qui composent l'Agglomération ;
- répondre à la volonté de concerter les habitants dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ;
- nourrir la concertation alimentation qui s'est également déroulée en 2023, dans le cadre de l'élaboration de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud.

On y décèle ainsi un attachement fort aux espaces naturels, dont les forêts de Sénart, de Rougeau et les berges de Seine. Les habitants ont fait part de liens réguliers avec les espaces agricoles en consommant directement auprès des producteurs locaux ou en faisant usage de jardins collectifs. Le sujet des transports, qui constitue une préoccupation centrale, a révélé une utilisation croissante des modes collectifs et doux. Autant de comportements qui démontrent une réelle sensibilisation et une volonté locale d'accompagner la transition sociale et écologique du territoire.

**82 %**  
des personnes interrogées habitent Grand Paris Sud, soit 3 535 personnes, le reste étant des usagers (actifs étudiants, consommateurs de services, d'équipements...)

**495**  
répondants vivent dans l'un des 19 quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'Agglomération

**1 384**  
commentaires recueillis à la question ouverte concluant l'enquête sur les préoccupations et les attentes

**30 %**  
des répondants ont modifié leurs habitudes de déplacement ces trois dernières années : la moitié se déplace davantage à pied ou à vélo

**49 %**  
des répondants ont choisi leur logement pour la présence d'un espace extérieur



Cette forte participation représente parfaitement leur envie d'exprimer leur vision du territoire, ainsi que leurs attentes à son sujet, dans un contexte alors délicat en février dernier (inflation, crise énergétique, conflit en Ukraine...), qui continue d'impacter aujourd'hui le quotidien des habitants et usagers.

# Parole à...

POUR ALLER PLUS LOIN



## STÉPHANE RAFFALLI

Vice-président en charge  
de l'aménagement, des grands  
projets, de l'habitat et du logement



Penser le territoire, le faire évoluer pour le mettre au service des habitants, cela nécessite de le connaître et de le comprendre. C'est le sens de cette enquête qui s'inscrit pleinement dans l'élaboration du schéma de cohérence territoriale que nous sommes en train de mener et qui nous permettra de mettre en œuvre dans les années qui viennent les aménagements indispensables à Grand Paris Sud.

## AURÉLIE GROS

Vice-présidente en charge de  
la démocratie participative et  
du parc naturel urbain de la Seine



L'Agglomération, c'est un territoire de vie, avant tout, et c'est une nécessité que Grand Paris Sud évolue de concert avec ses habitants. C'est pour cette raison que nous avons pris le pouls du territoire avec cette grande enquête, à laquelle les citoyens de nos 23 communes ont été associés et ont pu contribuer. Il est essentiel que les changements se réfléchissent et s'effectuent tous ensemble.

## Zoom

### sur l'utilisation de la data à Grand Paris Sud

Population, social, santé, éducation, logement, emploi, établissements économiques, environnement, numérique... Grand Paris Sud s'est doté de cellules d'observation ayant pour mission de suivre les évolutions du territoire et d'aider à leur compréhension. Objectif : avoir une meilleure connaissance du territoire pour mettre en œuvre des politiques publiques, grâce aux différents observatoires (territorial, logement et habitat, transition sociale et écologique et développement économique) mis en place.

En complément de la plateforme opendata de Grand Paris Sud, l'application « Observatoire Grand Paris Sud » lancée en 2023 permet de visualiser et de télécharger des statistiques sur de nombreuses thématiques en lien avec les politiques publiques de l'Agglomération.

Disponibles à différentes échelles géographiques, il est possible de réaliser, en totale autonomie, des portraits de territoire.

À partir de l'exploitation de ces données et la réalisation d'enquêtes de terrain, notamment sociologiques, des études thématiques, transversales et approfondies permettent une lecture plus qualitative du territoire.



POUR DÉCOUVRIR LE TRAVAIL  
SUR LA DATA

**47 %**  
des habitants et usagers se déplacent à pied ou à vélo, **32 % utilisent les transports en commun, 11 % font du covoiturage et 6 % ont acheté ou loué une voiture électrique**

**94 %**  
des habitants et **65 % des usagers profitent des espaces naturels du territoire**

# Au service du développement des entreprises

Favoriser la création et l'implantation d'entreprises, les accompagner dans leur développement, animer le tissu économique lors d'événements... Tels sont les engagements de Grand Paris Sud, toujours en veillant, aux côtés des communes, à la mise en œuvre de la transition sociale et écologique du territoire.

## Territoires d'industrie : la confirmation

Déjà labellisée lors de la phase 1 en 2018, Grand Paris Sud a été retenue pour la phase 2 du label « Territoires d'industrie » en novembre 2023.

Une belle reconnaissance pour une Agglomération à l'écosystème dynamique et innovant.

Et un facteur d'attractivité supplémentaire pour les entreprises et l'emploi local. Deux thématiques vont tout particulièrement pouvoir bénéficier de ce label :

l'aéronautique et l'industrie mécanique (robotique, numérique) et la bioéconomie-génomique-santé, en partenariat étroit avec Genopole.

Dans le cadre de la phase 1, en partenariat avec Safran, diverses actions ont été engagées :

- 2 projets d'ombrières photovoltaïques sur les parkings des sites d'Évry-Corbeil (finalisation en 2024) et partiellement sur celui de Villaroche (finalisation en 2025) ;
- un bilan énergétique de bâtiments vétustes à Villaroche ;
- une étude sur le potentiel de méthanisation ;
- des discussions avec l'opérateur du réseau de chaleur à proximité des sites d'Évry-Corbeil ;
- un projet de géothermie à l'étude sur le site de Villaroche.

Un objectif de **15** entreprises signataires de la charte d'engagement

Une charte d'une durée de **3 ANS** renouvelable

**10** directions de l'Agglomération mobilisées

## Parole à...

### ALAIN AUZET

Conseiller communautaire délégué en charge de l'aéronautique



Grand Paris Sud est un territoire où l'ambition en matière d'aéronautique ne faiblit pas. À travers l'obtention de ce nouveau label, l'Agglomération est confirmée comme Territoire d'industrie et confortée dans ses choix stratégiques. Elle continuera à agir pour accompagner les entreprises aéronautiques du secteur dans leur projet, notamment ceux servant la transition sociale et écologique.

## Une charte d'engagement « entreprises et territoire »

Cette charte d'engagements réciproques a pour objectif d'amorcer une dynamique de travail et d'animation sur le territoire et de valoriser les initiatives mises en œuvre par les entreprises en faveur de la transition sociale et écologique.

Les entreprises s'engagent à réaliser plusieurs actions sur les thèmes de l'énergie, des déchets, de la biodiversité, de l'eau... mais aussi en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise et de soutien aux associations locales.

## L'économie sociale et solidaire comme boussole

En 2023, la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et l'économie sociale et solidaire (ESS) ont été des marqueurs importants de l'engagement de l'Agglomération en matière de développement économique.

La troisième convention d'affaires organisée en octobre 2023, dont le succès ne se dément pas (170 participants contre 150 l'année précédente), avait pour thème central la RSE. Les échanges ont permis de mettre en évidence le double enjeu d'associer efficacité économique et utilité sociale, sur un territoire tel que Grand Paris Sud à potentiel économique important et fortement engagé en faveur de la transition sociale et écologique.

Troisième édition également pour l'événement annuel « 1 semaine pour créer mon entreprise », en octobre 2023, au cours duquel était proposé un temps dédié à l'entrepreneuriat engagé. L'objectif était de présenter les experts et outils qui permettent à une entreprise engagée de se créer et de se développer sur le territoire. En parallèle, l'Agglomération a lancé la deuxième édition de « Boostez votre idée engagée », un dispositif de pré-incubation de créateurs d'entreprise engagée.

D'autres actions ont été menées en 2023, parmi lesquelles :

- un atelier PME / TPE et commerçants « sobriété énergétique » en février 2023

pour échanger sur la hausse des prix de l'énergie, les aides de l'État et de la région, les solutions pour réaliser des économies d'énergie ou le délestage ;

- une rencontre spéciale RSE du C50 (le club des 50 plus grands comptes du territoire), en juin 2023, autour de témoignages d'entreprises et d'échanges sur les actions menées pour sensibiliser les collaborateurs au changement climatique et à la maîtrise de l'énergie, les initiatives pour recruter localement et lutter contre les discriminations ou les pistes pour impliquer les entreprises sur des initiatives locales et dans des démarches de mécénat.

## Créer du lien, faire briller l'Agglomération

L'implication de Grand Paris Sud auprès des entreprises du territoire s'est aussi exprimée au travers de sa présence à de nombreux salons et événements d'envergure nationale et internationale, comme le MIPIM en mars et le SIMI en décembre 2023, les deux principales manifestations dédiées à l'immobilier d'entreprise en France, ou Viva Technology, en juin, et la Paris Games Week, en novembre, au côté de l'association France E-sports.

Mais l'action locale n'a pas été oubliée pour autant, avec les matinées d'accueil des nouvelles entreprises, dont une nouvelle édition s'est tenue en septembre au sein du C-19 (l'incubateur de start-ups adossé à l'école d'ingénieurs ENSIIE), à Évry-Courcouronnes, ou les très nombreuses animations mises en place par le service création d'entreprises – open petit-déjeuner, « 1 café pour créer mon entreprise »...



POUR ALLER PLUS LOIN

## Parole à...

### LINE MAGNE

Vice-présidente en charge  
du développement économique



Ce qui participe à la vitalité de notre territoire, c'est son tissu économique, qui est d'une diversité incroyable. Nos artisans, nos start-ups, soutenus par nos équipements économiques, jusqu'aux sièges d'entreprises mondialement connues implantées à Grand Paris Sud : toutes les forces vives de l'Agglomération sont mobilisées pour la faire rayonner en France et à l'international. »

# Grand Paris Sud solidaire

L'Agglomération est déterminée à garantir un avenir à tous, y compris aux plus fragiles. Une ambition portée par une politique publique volontaire, des dispositifs moteurs et des actes concrets dans les domaines de l'emploi et de la formation, du logement, de la culture ou encore du sport.

## Tournant pour la Maison de l'emploi et de la formation

2023 a été marquée par la fusion des missions locales, structures intercommunales, sous l'égide de la Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) Grand Paris Sud. Leur gestion a été mutualisée pour une plus grande efficacité et un accompagnement renforcé en direction des publics concernés : les 16-25 ans.

La MDEF s'appuie désormais pour orienter son action sur :

- la mission locale, pour promouvoir l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans ;
- le Plan local d'insertion pour l'emploi (PLIE), pour faciliter l'accès à l'emploi pour

les personnes les plus éloignées du marché du travail, notamment les personnes de 26 ans et plus ;

- la Maison de l'emploi, pour fournir des solutions adaptées pour faciliter le recrutement des entreprises, des collectivités locales et des associations.

La vocation première de la MDEF est donc d'assurer la promotion et l'accompagnement de l'emploi et de la formation sur le territoire de Grand Paris Sud, à travers la mise en œuvre de nombreux services et la mise en réseau des différents acteurs locaux.

**22**  
lieux d'accueil

**165**  
professionnels au service  
des bénéficiaires  
et des entreprises

**9 400**  
personnes accompagnées  
par an



POUR ALLER PLUS LOIN

## Parole à...

**ÉRIC BAREILLE**

Conseiller communautaire délégué  
en charge de l'insertion professionnelle



“ Réussir la fusion des missions locales était un défi majeur pour faciliter le parcours de nos jeunes vers l'emploi et l'émancipation. À travers tous les outils mis en œuvre pour favoriser l'insertion de nos habitants, nous œuvrons à faire de Grand Paris Sud un territoire qui accueille, qui promeut, qui encourage chacun pour la réussite de tous. ”

## Grand Paris Sud engagée

Toujours aussi investie dans la lutte contre toutes les formes de discriminations, l'Agglomération a mis en œuvre tout au long de l'année 2023 des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de fragilité économique, de précarité...

Parmi les initiatives, on retiendra :

- la valorisation du dispositif Avec Elles, qui vise à accompagner les femmes cheffes de familles monoparentales éloignées de l'emploi ;
- tous les événements organisés dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars ;

- une participation active à la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, en novembre 2023 ;
- la consolidation d'un réseau de référents à l'égalité professionnelle au sein de l'intercommunalité ;
- la réactivation de la Commission intercommunale pour l'accessibilité.

# Parole à...

## Du sport sur ordonnance

Dispositif du ministère des Sports et du ministère des Solidarités et de la Santé, les Maisons sport santé ont poursuivi leur développement en 2023. Elles assurent la promotion du sport comme facteur de santé et de bien-être et développent l'activité physique à visée thérapeutique. Elles ont pour but d'accueillir, d'améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun,

## Vers un contrat de ville qui intègre la transition écologique

La politique d'inclusion républicaine, au titre de l'accompagnement des publics les plus vulnérables à l'échelle de l'agglomération et des quartiers prioritaires de la politique de la ville, porte des objectifs en matière de transition sociale et écologique, notamment en ce qui concerne la lutte contre les inégalités.

Dans le cadre de la construction d'un plan d'action intégré à « Quartiers 2030 », la transition juste et inclusive est retenue comme une exigence transversale, levier de transformation des quartiers à décliner sur trois axes :

- l'accès à l'emploi des jeunes et des adultes ;

au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie.

Deux sites gérés par Grand Paris Sud :

- la Maison Sport-Santé de l'Agora, à Évry-Courcouronnes, à proximité de la piscine et de la patinoire ;
- la Maison Sport-Santé Nandy – Savigny-le-Temple, au complexe sportif Jean-Bouin.

- l'accompagnement éducatif dès le plus jeune âge ;
- le renforcement des solidarités

**À noter :** un atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville est édité et régulièrement mis à jour pour suivre l'évolution de ces secteurs et adapter les politiques publiques mises en œuvre par Grand Paris Sud, les communes et l'ensemble des acteurs concernés.



**À RETROUVER ICI**

## À noter

Discrets dans leur action, sous l'égide du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, mais néanmoins efficaces, les deux Centres de supervision urbaine intercommunale (CSUI) de Grand Paris Sud ont notamment joué un rôle décisif pendant les émeutes de la fin du mois de juin 2023 pour appuyer l'action des forces de l'ordre.

L'Agglomération a également œuvré avec rigueur pour imaginer une série d'actions pour prévenir les rixes sur le territoire, qui se déploient et qui seront poursuivies dans les années à venir. En juillet, l'assemblée plénière du CISP de Sénart, présidé par Guy Geoffroy, a été l'occasion de signer la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance entre l'État et les maires de Sénart en présence de Patrick Rauscher.

## AMALIA DURIEZ

Conseillère communautaire déléguée en charge du développement des dispositifs sport/santé



Le sport, c'est la santé ! Les deux Maisons sport santé gérées par Grand Paris Sud, animées par des professionnels, permettent aux bénéficiaires dotés d'une prescription médicale de pratiquer des disciplines variées pour retrouver bien-être et confort dans leur vie quotidienne. Une démarche qui s'inscrit dans un mouvement global visant à préserver la santé de nos habitants en favorisant l'activité physique. ”

## PATRICK RAUSCHER

Conseiller communautaire délégué en charge de la prévention et de la sécurité



Garantir la tranquillité publique fait partie de nos prérogatives, quel que soit le cadre de vie de nos habitants. Avec l'État et l'ensemble de nos partenaires, nous nous employons à mettre en œuvre un corpus de moyens et de dispositifs pour que chacun puisse vivre sereinement à Grand Paris Sud. ”

# Tout pour la culture !

Favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre, à tous les âges de la vie, c'est l'ambition de Grand Paris Sud, en lien avec ses partenaires.

## Une activité toujours aussi intense dans les équipements culturels

Le Plan, l'Empreinte, le Silo, le Théâtre de Corbeil-Essonnes... Les salles de spectacle de l'Agglomération ont rivalisé d'inventivité pour proposer une programmation toujours aussi éclectique et de qualité. Dans les conservatoires également, l'activité n'a pas faibli, avec, au-delà des apprentissages variés, de nombreux partenariats, par exemple lors des représentations des « Brigades d'interventions musicales ». Les scènes nationales n'ont pas été en reste, elles qui ont connu l'arrivée de nouvelles directions : après la nomination de Matthias Tronqual à la tête de la scène nationale de l'Essonne, Agora-Desnos, fin 2022, c'est Caroline Simpson Smith qui est arrivée pour présider aux destinées du Théâtre-Sénart.

Côté médiathèques, sur les 21 établissements, 16 partagent désormais le même logiciel depuis début octobre 2023, contre 11 précédemment. Se sont ajoutées les structures Marguerite Yourcenar, à Nandy, George Sand, à Cesson, La Rotonde, à Moissy-Cramayel, Côté Cour, à Lieusaint, et Victor Hugo, à Saint-Germain-lès-Corbeil. Un lien renforcé entre les médiathèques du réseau, qui permet sa modernisation, ainsi qu'un enrichissement du fonds et une offre de service complète et étoffée. Pratique, les usagers pourront désormais rapporter les biens empruntés au sein de n'importe quel établissement du réseau.

## Parole à...

### RENÉ RÉTHORÉ

Vice-président en charge du spectacle vivant et des enseignements artistiques



La pluralité et la densité de notre offre culturelle permettent à chacun de s'essayer, de se former, de se perfectionner, de se divertir en fréquentant les établissements de Grand Paris Sud. Le maître-mot : l'accessibilité par la proximité géographique, par le prix, par les moyens mis en œuvre pour permettre à chacun d'accéder à la culture, à toutes les cultures. ”

## Ça bouge dans les communes !

### De nouveaux équipements livrés

Un bon coup de jeune ! Construit en 1988, le **conservatoire Charles Gounod**, à Bondoufle, commençait à souffrir du poids des ans. Les travaux de rénovation de cet équipement à l'architecture si originale se sont poursuivis en 2023 et devraient se terminer bientôt. Un chantier d'envergure comprenant la réhabilitation de l'ensemble de l'équipement, depuis la toiture jusqu'aux sols en passant par les peintures, les menuiseries, mais également la création d'une extension de 120 m<sup>2</sup>, pour un montant d'1,5 M€.

La **médiathèque Raymond Queneau**, à Ris-Orangis, a vu ses derniers aménagements se terminer fin 2023, promesse d'une réouverture prochaine dans l'écoquartier des Docks, au sein

d'un bâtiment entièrement réhabilité et hyperconnecté. Sur une surface de presque 500 m<sup>2</sup>, seront mis à disposition des usagers de vastes espaces de consultation, un jardin avec terrasse, des alcôves individuelles de travail (avec prises électriques) et bien d'autres services.

Les travaux de la nouvelle **médiathèque Joséphine Baker** de Bondoufle se sont poursuivis pour qu'elle puisse prochainement accueillir les habitants du Grand Parc. Elle sera située sur la place centrale du nouveau quartier, précisément rue Madeleine Perrinot, en pied d'immeuble, et disposera d'une surface de 750 m<sup>2</sup>.

## Les Cinoches se sont refait une beauté

Le site des Cinoches situé sur la RN7, à Ris-Orangis, a rouvert ses portes après avoir fait peau neuve. Les travaux réalisés pour un coût de plus de 700 000 €, financés majoritairement par Grand Paris Sud, ainsi que par une subvention de la Région Île-de-France, ont permis à cet équipement de l'Agglomération de se moderniser, notamment avec la création de fauteuils pour duo, de nouveaux sièges

pour les personnes à mobilité réduite, de nouvelles couleurs ou encore une boucle d'écoute magnétique et un sous-titrage pour les personnes malentendantes disposant d'un appareil auditif. Les travaux ont aussi permis un agrandissement du hall d'accueil, une mise en accessibilité des sanitaires et un aménagement de locaux pour le personnel des Cinoches.



## Une application pour les Grands moulins de Corbeil-Essonnes

Le projet « Grands Moulins de Corbeil Évolution » met en lumière un site de l'histoire industrielle territoriale de dimension nationale. Mêlant textes explicatifs, images d'archives, plans, vues anciennes, entretiens avec des ouvriers ou encore reconstitutions 3D selon

les époques, l'application permet de restituer la riche histoire des Grands Moulins de Corbeil, avec une précision remarquable. Un nouvel outil numérique qui n'aurait pas vu le jour sans la collaboration entre Grand Paris Sud, la Région Île-de-France, le Département de l'Essonne et la Ville de Corbeil-Essonnes.



## Le Centre des Musiques Didier Lockwood prend ses quartiers

Le Centre des Musiques Didier Lockwood (CMDL) a fait sa rentrée dans ses nouveaux locaux de la Ferme du Bois Briard, bâtiment géré par Grand Paris Sud à Évry-Courcouronnes. L'école de jazz et musiques improvisées a investi un lieu entièrement rénové par l'Agglomération pour accueillir les étudiants dans des conditions exceptionnelles :

- 9 grandes salles de cours et d'atelier ;

- 12 laboratoires de travail ;
- 1 salle de master classe de 150 places ;
- 1 studio permanent ;
- 1 cafétéria.

Ces nouveaux locaux font partie d'un pôle culturel regroupant le CMDL, l'École Départementale de Théâtre (EDT) 91, la classe préparatoire publique aux écoles d'art et un auditorium de 350 places.

## Parole à...

### KARL DIRAT

Vice-président en charge des espaces publics et des travaux



Le patrimoine communautaire est historique, naturel, mais également très concret : il s'appréhende à travers l'ensemble des bâtiments et espaces publics gérés durablement par Grand Paris Sud, et c'est considérable ! Tous ces équipements, nous devons les rénover, les adapter au besoin du public, parfois les détruire pour les réinventer. Pour un cadre de vie au service de ses habitants. ”



POUR ALLER PLUS LOIN

# À fond la forme !

Piscines, patinoire, gymnases... À Grand Paris Sud, professionnels et amateurs peuvent s'adonner à leur passion dans les meilleures conditions.

## L'émergence de Grand Paris Sport

Un projet d'envergure, localisé sur l'ancien hippodrome de Ris-Orangis/Bondoufle, les friches des anciennes usines LU et autour du Stade Robert Bobin, doit voir le jour et se déployer dans les prochaines années. Grand Paris Sport, c'est un campus sportif d'envergure nationale avec des pôles dédiés à la performance, à la santé et aux activités économiques liées au sport.

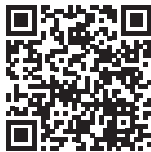
La première phase porte sur la création d'un centre de formation féminin de football, en partenariat avec le Football Club de Fleury et le Département de l'Essonne, débuté en septembre 2023 avec 28 joueuses. Le projet promeut des aspects éducatifs, sportifs et sociétaux pour favoriser l'inclusion républicaine et le développement du sport féminin. Le Département de l'Essonne, propriétaire du stade Robert Bobin, soutient financièrement le projet.

200 ÉQUIPEMENTS

SPORTIFS, DONT :

11 gymnases 9 piscines

1 patinoire



POUR ALLER PLUS LOIN

## Parole à...

**GUY GEOFFROY**

Membre associé du bureau communautaire et maire de Combs-la-Ville



Grâce au tournoi international du CACV Gymnastique, le gymnase Allende est connu de nombreux pays, sur tous les continents. On a eu différents contacts... et ce sont les gymnastes australiennes qui ont finalement décidé de s'installer à Combs-la-Ville. Elles y étaient d'ailleurs venues préparer les derniers championnats du monde, on se doutait que leur choix était fait. La possibilité d'aller de leur hôtel au gymnase à pied a fini de les convaincre !

## Ça bouge

dans les communes !

### La délégation australienne de gym a choisi Grand Paris Sud

Un territoire qui compte de nombreux athlètes de haut niveau, mais aussi 13 centres de préparation aux Jeux olympiques de Paris 2024 et 8 centres de préparation aux Jeux paralympiques pour 24 disciplines sportives différentes. Il faut dire qu'entre piscines olympiques, stades aux normes internationales, gymnases modernes, terrains d'entraînement de qualité et offre d'hôtellerie variée, Grand Paris Sud a de quoi séduire le monde entier.

C'est ce qui a conduit la délégation australienne de gymnastique à choisir le complexe sportif Salvador

Allende de Combs-la-Ville comme lieu d'entraînement du 13 au 20 juillet 2024 pour son ultime préparation aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Cet équipement de Grand Paris Sud, déjà très apprécié par les meilleurs gymnastes mondiaux, habitués à le fréquenter lors du tournoi international organisé chaque année par le CACV Gym et la Ville, a vu sa surface portée à 500 m<sup>2</sup> grâce à une récente extension, sans compter son grand local de stockage, sa salle de musculation, sa fosse de réception aux normes, ses vestiaires, son espace de soins, son bureau et sa salle de réunion.

TOUT SAVOIR SUR

LES JEUX OLYMPIQUES

ET PARALYMPIQUES

À GRAND PARIS SUD





## L'essor de l'esport

Grand Paris Sud était la première collectivité territoriale à rejoindre France Esports, l'association qui œuvre pour développer, promouvoir et encadrer la pratique des sports électroniques dans un esprit d'équité et d'épanouissement humain, s'inscrivant dans les valeurs et les principaux fondamentaux de l'Olympisme. En accompagnant le développement de l'esport, Grand Paris Sud souhaite dépasser les clichés et défendre un usage responsable, raisonné (mais toujours ludique) en explorant les impacts physiques et cognitifs susceptibles de lutter contre la sédentarité.

C'est dans cet esprit que l'Agglomération a soutenu la formation Level Up, initiée par la Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) Grand Paris Sud, en partenariat avec l'équipe d'esport Team Vitality et la Faculté des métiers de l'Essonne. Objectif : former les futurs collaborateurs des structures sportives de demain et accompagner l'insertion professionnelle durable des jeunes éloignés de l'emploi. Il s'agit aussi de faire de l'esport un puissant levier pour la MDEF Grand Paris Sud en innovant dans la captation des publics qui échappent aux dispositifs de droits communs.

## À l'aise sur l'aisance aquatique

La noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. C'est pourquoi, en plus des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter - inculqués par l'Éducation nationale, Grand Paris Sud et ses partenaires se mobilisent depuis plusieurs années pour apprendre aux enfants à évoluer dans l'eau. Avec 65 maîtres-nageurs encadrants et 10 instructeurs pour former à cette démarche qui rencontre un écho en France et à l'international,

l'aisance aquatique est adaptée aux enfants de 4 à 6 ans, mais aussi à certaines situations de handicap physique et mental. Elle permet de mieux appréhender le fonctionnement du corps dans l'eau afin de le mobiliser pour se mettre rapidement en sécurité. Adoptée au sein des établissements scolaires des Villes de l'Agglomération, l'aisance aquatique s'ouvre également lors des vacances scolaires, avec des stages gratuits pour tous.

## À noter

Grand Paris Sud a organisé un grand tournoi Fifa dans les communes de l'Agglomération en 2023. La finale s'est déroulée en septembre au cinéma Pathé du Carré Sénart. L'initiative est reconduite en 2024.



## Parole à...

**YANN PÉTEL**

Vice-président  
en charge des sports et  
de l'événementiel sportif



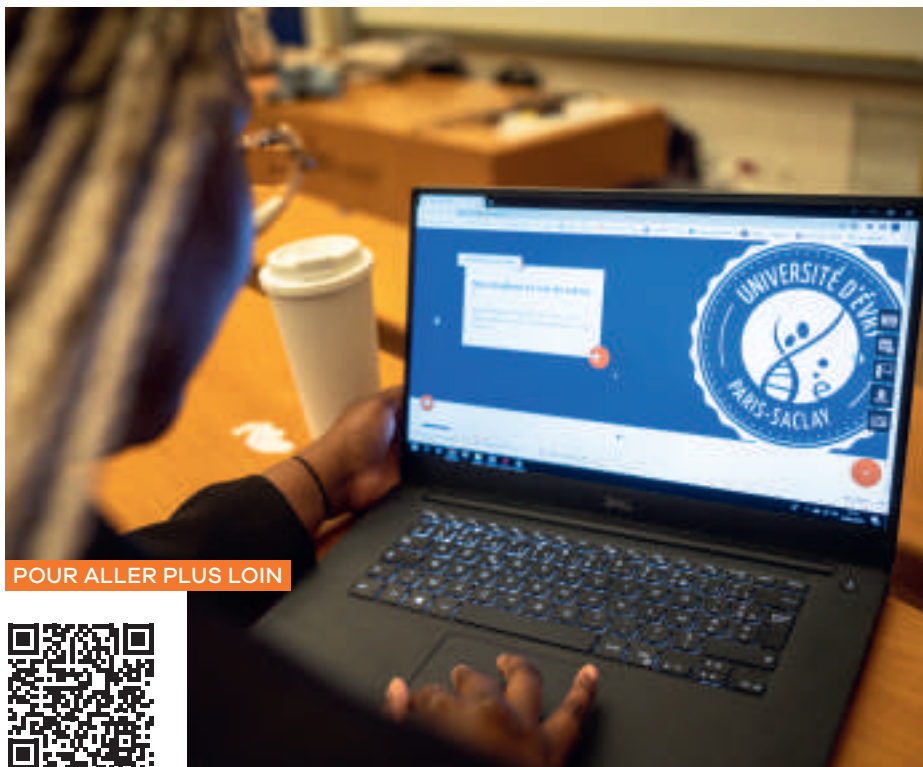
Avec l'aisance aquatique, nous offrons aux enfants la capacité de se prémunir contre les risques de noyade. C'est particulièrement vrai sur notre territoire où nous accompagnons des jeunes qui pour beaucoup n'auraient pas eu accès à ces apprentissages. C'est aussi l'occasion pour les enfants de découvrir nos piscines où certains ne sont jamais allés. L'aisance aquatique constitue une première étape vers une pratique régulière, garante d'une santé préservée. ”

# Un territoire apprenant

Le campus de Grand Paris Sud c'est 25 000 étudiants, 40 établissements d'enseignement supérieur, 30 laboratoires de recherche et plus de 400 formations sous statut étudiant ou en alternance. Mais également de nombreux outils pédagogiques qui servent la transition sociale et écologique.

## Un nouveau guide

En plus des désormais traditionnels salons des étudiants, organisés chaque année fin janvier à Évry-Courcouronnes et Savigny-le-Temple pour aider les élèves à s'orienter ou se réorienter, l'Agglomération a imaginé un nouvel outil pour la rentrée 2023. Avec le guide « Étudier en grand », les jeunes lecteurs ont accès à des bons plans étudiants, aux offres de transports, à l'accès aux soins, aux logements, aux aides financières et plein d'autres infos.



POUR ALLER PLUS LOIN



## Apprendre l'environnement

« *Un grand pouvoir implique de grandes responsabilités* », disait l'oncle Ben à Peter Parker, alias Spider-Man. C'est en partant de ce principe que Grand Paris Sud a imaginé un guide spécial pour les 6-12 ans, diffusé dans les médiathèques du territoire. La jeunesse étant particulièrement au fait des problématiques environnementales, il n'est pas rare d'entendre un enfant prodiguer des conseils ou même corriger les habitudes de ses parents pour le bien de la planète. L'Agglomération a donc choisi de donner les clés à cette jeunesse écoresponsable dans sa dernière campagne, avec les super z'héros déchet. Les pouvoirs multiples de ces héros du quotidien leur sont détaillés par l'intermédiaire d'un nouveau support : le guide super z'héros déchet, qui explique de manière ludique les secrets du tri grâce à des jeux ou des DIY.

## La Maison de l'Environnement poursuit son action

Niché au cœur de la forêt, à Vert-Saint-Denis, cet équipement de Grand Paris Sud a une mission pédagogique et une vocation d'accueil du public et des scolaires. En accès libre, il propose tout au long de l'année des animations de sensibilisation à la protection de l'environnement. Doté d'un rucher éducatif et d'un éco-jardin, d'un parc animalier et de plusieurs espaces pédagogiques, c'est aussi un lieu de formation et d'information du public sur la biodiversité, les économies

d'énergie, le recyclage de l'eau et des déchets, le jardinage écologique... Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 octobre, une gratuiterie permet à chacun de déposer un objet dont il ne se sert plus ou d'en récupérer un autre dont il a besoin.

Nouveauté 2023 : la Maison de l'Environnement récupère les cendres de bois, bûches et granulés, pour les donner à une association qui s'en sert pour fabriquer une lessive, également utilisée sur place.



# Grand Paris Sud internationale

Tour d'horizon de la mondialité de Grand Paris Sud !

## Valoriser la diversité culturelle

Avec 100 000 habitants en lien direct avec 165 pays du monde, 2 800 étudiants étrangers dans le supérieur, des événements sportifs et culturels internationaux organisés chaque année, des projets en lien direct avec des partenaires en Europe et en Afrique de l'Ouest et une présence au sein de réseaux internationaux, Grand Paris Sud est sans conteste une Agglomération ouverte à l'international et riche de sa diversité culturelle.

L'Agglo Food Tour, lancé en 2022, a poursuivi son chemin en 2023. Il s'agit un espace de rencontres avec le monde à travers la découverte des traditions culinaires de Grand Paris Sud. Après Évry-Courcouronnes et Grigny, ce sont Moissy-Cramayel et Bondoufle qui ont lancé leurs food tours à l'occasion des journées du patrimoine et de la semaine du goût.



Le Joli mois de l'Europe 2023 a été l'occasion de mettre en lumière les projets cofinancés par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre de l'Investissement territorial intégré (ITI) 2012-2020 :

- le regroupement des crèches en centre-ville – porté par la commune de Savigny-le-Temple ;
- la réhabilitation écologique du Parc Urbain de Cesson-la-Forêt ;
- la place de la donnée dans la décision publique à Grand Paris Sud : open data, protection des données et territoire connecté.

La Communauté d'agglomération est par ailleurs lauréate de la reconduction du dispositif ITI pour la période de programmation 2022-2027. Elle a été notifiée en juillet par la Région Île-de-France (autorité de gestion des fonds européens) d'une enveloppe de près de 4,4 millions d'euros de FEDER pour cofinancer onze actions sur le territoire, portant sur les thématiques du numérique, de la rénovation thermique, de l'économie circulaire et de la biodiversité. Ces actions seront pour certaines portées directement par la Communauté d'agglomération et d'autres seront mises en œuvre par les communes du territoire ou par des opérateurs privés.



POUR ALLER PLUS LOIN

## Partage d'expériences

La Région de Nouakchott (Mauritanie) a finalisé en 2023 son Plan de Mobilité Urbain Durable (PMUD) et son Schéma régional d'éclairage public. C'est dans ce cadre qu'ont été installées deux nouvelles lignes de bus reliant les zones périphériques au centre-ville de Nouakchott ainsi que 565 nouveaux candélabres solaires dans les quartiers non pourvus en électricité. Une formation sur le logiciel QGIS a aussi été organisée en octobre 2023 à Grand Paris Sud pour six agents de la région de Nouakchott

avec pour objectif d'éditer des documents cartographiques à partir des bases de données existantes. Un pôle SIG sera spécifiquement mis en place par les agents formés pour, dans un premier temps, mettre à jour l'atlas de la région de Nouakchott et, ainsi, redynamiser l'Observatoire des services et du patrimoine urbain de Nouakchott (OSPUN). Un échange avec le pôle SIG de Grand Paris Sud a permis d'aborder les aspects pratiques d'un SIG après les acquis théoriques de la formation.



Crèche à Savigny-le-Temple



# Administration



P. 52 •  
Au soutien du bloc  
communal

P. 54 •  
J'encadre, tu encadres,  
il encadre...



# Au soutien du bloc communal

Grand Paris Sud soutient ses communes dans la mise en œuvre de leur projet, que ce soit budgétairement, via le programme pluriannuel d'investissement et les fonds de concours, ou à travers un accompagnement renforcé ou des partages d'informations et d'expériences.

## La commande publique en toute responsabilité

Après une phase de diagnostic, l'Agglomération a lancé l'élaboration de sa politique d'achats responsables et du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). La mise en place de ce dernier constitue un véritable levier qui conduira les services à intégrer différents paramètres dans le processus d'achat : les clauses sociales, les critères environnementaux, ainsi que l'attractivité et la performance économiques.

Ces différents outils permettront de sensibiliser et de mobiliser les entreprises, notamment lors d'événements comme la convention d'affaires. Car, si les clauses sociales commencent à être bien instituées dans les marchés publics (près de 6 500 heures d'insertion en 2022 pour 32 bénéficiaires), leur développement reste une priorité pour les années à venir.

Les marchés de la restauration collective seront par ailleurs renouvelés en 2024, avec des enjeux de performance économique, sociale et environnementale. Leur préparation a été conduite en coopération avec les directions et communes adhérentes au service commun de la restauration collective.

## Ça bouge dans les communes !

### Exemples d'actions inscrites au budget 2023

- **Bondoufle**  
Rénovation du conservatoire Charles Gounod  
→ 1,5 M€
- **Cesson**  
Fonds de concours : participation à l'agrandissement et à la réhabilitation d'un multi-accueil  
→ 313 000 €
- **Combs-la-Ville**  
Rénovation de l'éclairage public et travaux de voirie → 115 000 €
- **Corbeil-Essonnes**  
Quartier Montcessat : rénovation du réseau des eaux pluviales et réfection de voiries → 3,4 M€
- **Le Coudray-Montceaux**  
Rénovation de l'éclairage public  
→ 180 000 €
- **Étiolles**  
Rénovation du cœur de ville  
→ 1,4 M€
- **Évry-Courcouronnes**  
Rénovation de la place des Terrasses  
→ 3,7 M€
- **Grigny**  
Aménagements pour éviter les inondations liées aux eaux de pluie → 1,1 M€
- **Liesaint**  
Travaux sur les bâtiments de l'UPEC → 150 000 €
- **Lisses**  
Travaux de voirie → 515 000 €
- **Moissy-Cramayel**  
Renaouvement urbain et rénovation de l'éclairage public  
→ 615 000 €
- **Morsang-sur-Seine**  
Fonds de concours : participation à l'aménagement d'une maison des assistantes maternelles et à la mise en place de la vidéo-surveillance → 91 000 €
- **Nandy**  
Travaux de voirie → 120 000 €
- **Réau**  
Financement d'un bureau routier desservant le parc d'activités AS-Sénart via l'EPA Sénart  
→ 1,6 M€
- **Ris-Orangis**  
Rénovation de la salle des Cloches C1 (RN7)  
→ 730 000 €
- **Saint-Germain-lès-Corbeil**  
Travaux de voirie  
→ 125 000 €
- **Saint-Pierre-du-Perray**  
Fonds de concours : participation à l'octroi de la Maison de la jeunesse  
→ 175 000 €
- **Saintry-sur-Seine**  
Rénovation du gymnase des Hautelivres  
→ 100 000 €
- **Savigny-le-Temple**  
Rénovation de l'éclairage public  
→ 1,4 M€
- **Soisy-sur-Seine**  
Travaux de voirie → 115 000 €
- **Tigery**  
Travaux de voirie → 115 000 €
- **Vert-Saint-Denis**  
Fonds de concours : participation à l'acquisition en VEA de cabinet médical Posteur  
→ 525 000 €
- **Villabé**  
Travaux de voirie  
→ 940 000 €



## Montée en puissance des « clubs »

L'Agglomération a poursuivi en 2023 l'instauration de temps d'échanges avec les communes du territoire, dans le cadre de « clubs métiers » permettant aux professionnels d'échanger entre eux. Club des communicants du territoire, des directeurs généraux des services, des ressources humaines... À tous les échelons, des liens sont tissés pour favoriser le partage d'expériences et d'informations

de manière à fluidifier la relation entre l'intercommunalité et ses communes et favoriser le déroulement des projets.

Initié fin 2022, le club « transition écologique » rassemble les techniciens des villes et de l'Agglomération. Il s'est réuni à trois reprises en 2023 pour aborder l'Atlas de la biodiversité communale, l'observatoire de la transition écologique,

le budget climat et les pistes de travail du club, puis la santé environnementale. Un séminaire immersif inédit, réunissant environ 70 élus et membres du comité de direction de l'Agglomération, s'est déroulé en septembre 2023 dans une démarche d'accélération de la transition sociale et écologique. Le club « habitat » s'est quant à lui réuni pour la première fois en juin 2023.

## La refonte de la relation citoyenne

L'Agglomération a souhaité renforcer ses capacités d'action et d'intervention auprès des communes en poursuivant la restructuration de son service Relations aux communes et à ses habitants, ingénierie. S'appuyant sur les ressources internes de l'intercommunalité, il conduit trois missions « piliers » de la démarche du bloc communal :

- renforcer et développer les relations entre les communes et l'Agglomération ;

- concevoir et mettre en œuvre le schéma de mutualisation et développer toutes les formes de mutualisations ;
- mener la réflexion sur le dispositif de Gestion de la relation aux usagers (GRU) pour coordonner à terme l'ensemble des services d'accueil et d'information du public et des habitants, dans une approche multicanale, en lien avec les communes, fonction également indispensable à l'interne.



## Le Comité de développement aux côtés des communes

Le Comité de développement (CoDev) est une instance indépendante constituée de citoyennes et citoyens. Il a pour mission d'apporter une expérience et une expertise d'usage afin de proposer des préconisations pour que les politiques publiques de l'Agglomération et de ses communes soient en phase avec les attentes des habitants. En 2023, il a initié de nombreuses actions :

- dans le cadre de la consultation « alimentation

positive », organisation de 29 ateliers dans 14 communes du territoire, permettant à 539 participants de prioriser cinq idées parmi les 15 préconisations du CoDev, grâce à un jeu de cartes « alimentation positive » ;

- remise officielle du cahier des préconisations « En 2023, faisons des déchets une ressource ! » en avril 2023 ;
- première réunion du groupe de travail « Bords de Seine » en septembre 2023.



# J'encadre, tu encadres, il encadre...

## Développement d'une culture managériale

Pour utiliser les outils du management avec une même approche, un même esprit, il convient de créer un socle commun de valeurs et pratiques. Illustration le 2 février 2023 avec le premier séminaire de l'encadrement de Grand Paris Sud où près de 110 encadrants, DGA, directeurs, chefs de service, tous secteurs confondus, se sont réunis à l'ICAM de Lieusaint. Une journée entière qui a permis de travailler ensemble, de réfléchir à aux pratiques, renforçant la transversalité. Un événement pensé par les managers pour les managers.

Sous l'impulsion du DGS et de la DRH, un groupe de 15 cadres

volontaires a construit et animé cette journée de séminaire pour les managers. Réunis en petits groupes, autour de sept thématiques. Ils ont conçu des ateliers participatifs pour favoriser l'échange entre les participants autour de ces questionnements et de leurs pratiques.

Deux autres rendez-vous se sont tenus par la suite, en juin, en mode « world café » pour aller plus loin dans la définition du socle managérial de Grand Paris Sud, puis en novembre avec une pièce de théâtre interactive pour interroger des problématiques régulièrement rencontrées par les managers.

## Un deuxième séminaire de transition sociale et écologique

Suite à la première édition organisée en 2022 et afin d'inscrire dans le temps la dynamique de mobilisation des services, un deuxième séminaire de la transition sociale et écologique a eu en juin 2023, réunissant 70 participants, qui ont également expérimenté la « Fresque du climat ». Après un temps plénier, quatre ateliers de travail se sont déroulés en simultané sur ces thèmes :

déplacements durables des agents, achats éco-responsables, transition juste et inclusive et quantification de l'impact climat d'action. Une initiative qui a trouvé un prolongement à la rentrée de septembre avec la mise en œuvre d'une formation « aménagement et habitat durables », destinée à des chargés d'opération et chefs de projet techniques.

## Parole à...

### JEAN HARTZ

Vice-président en charge des ressources humaines, de la commande publique et des relations internationales



En 2023, nous avons augmenté les dépenses de ressources humaines au bénéfice des conditions de travail des agents de Grand Paris Sud. Sur un an, le financement des mesures nationales de soutien à leur pouvoir d'achat a représenté une dépense d'environ 1,3 M€, complété par 1,5 M€ d'initiatives internes, visant à fidéliser les personnels et à reconnaître leur engagement. ”

## Parole à...

### JESSICA TASSAN

Gestionnaire administrative du parc informatique



J'ai pu découvrir le logiciel Teams au sein de mon ancienne collectivité. L'outil est très poussé : collaboratif, il est très pratique pour s'harmoniser avec le télétravail de chacun et pour travailler en équipe ou en collaboratif. Teams va beaucoup nous aider et vite devenir indispensable à Grand Paris Sud, surtout pour les grandes équipes. ”

## Ça bouge à l'Agglo

Après une importante vague de mouvements en 2022, les déménagements se sont poursuivis en 2023 avec, notamment, l'arrivée du service B3D (Bureau de Dessin DT-DICT) à Évry-Courcouronnes.

Historiquement située avenue du Lac, à Évry-Courcouronnes, la direction d'Eau de Grand Paris Sud, qui a fêté ses 10 ans d'existence en 2023, a déménagé au mois de juin au 24, rue du Bois Sauvage, à Ris-Orangis. Le service public de l'eau de l'Agglomération, qui assure la distribution de l'eau potable pour 13 communes, ainsi que la collecte et le transport des eaux usées et pluviales pour 19 villes du territoire, accueille le public sur site et dispose d'une antenne à l'hôtel d'agglomération de Lieusaint.

### M365 ou la révolution numérique

Arrivée de Teams, évolution des boîtes électroniques, ajout de logiciels collaboratifs... 2023 et 2024 seront les années de la modernisation et de la simplification, avec la mutation progressive des outils informatiques et bureautiques de l'Agglomération. Depuis septembre 2023, Grand Paris Sud a commencé la mise en place de la solution Microsoft 365.

Progressif au cours du dernier trimestre 2023, le déploiement s'effectue en plusieurs

étapes, en commençant par la transformation des outils bureautiques, avec notamment l'arrivée de l'outil collaboratif Teams et de OneDrive, permettant à chaque agent de disposer d'un espace de travail professionnel personnel, accessible en ligne avec une capacité de stockage quasi illimitée.

La deuxième phase (janvier-février 2024) verra l'arrivée de différents logiciels qui faciliteront l'organisation

du travail. Une dernière phase (2<sup>e</sup> semestre 2024) permettra d'engager d'autres évolutions avec la téléphonie embarquée sur PC, l'accès pour tous aux outils et applications depuis la téléphonie mobile...

Pour que ces changements puissent se faire de manière sereine dans la durée, un réseau d'ambassadeurs a été désigné au sein des directions, qui contribuera au déploiement du plan d'accompagnement des agents.

### Toucher les habitants

Délivrer la bonne information à la bonne personne via le bon canal... C'est la mission de service public menée par la Direction de la communication et du marketing de Grand Paris Sud. Après une refonte majeure du site Internet en 2022, de nouvelles évolutions ont été menées en 2023 :

- refonte du magazine de l'Agglomération, nouvellement nommé « 1.23 », et du magazine interne, le « 23' », augmenté de quatre pages supplémentaires ;

- livraison des nouveaux sites Internet de l'Empreinte, du Théâtre de Corbeil-Essonnes, du Silo et des cinémas ;
- lancement du compte TikTok de Grand Paris Sud ;
- diffusion en décembre d'une campagne décalée sur la collecte des biodéchets construite grâce à l'intelligence artificielle ;
- organisation de plus de 150 événements au service des habitants...



**DÉCOUVREZ LE NOUVEAU  
COMPTE DE L'AGGLOMÉRATION  
SUR TIKTOK**



Nous l'avons vu tout au long de ce rapport : l'année 2023 a été ponctuée par le lancement, la poursuite ou la conclusion de projets d'envergure, innovants, solidaires, inclusifs, source de cohésion, favorisant la transition sociale et écologique du territoire... De l'inauguration du tram-train T12 à la finalisation du chantier d'envergure des Arènes, en passant par la grande enquête « Vivre à Grand Paris Sud aujourd'hui et demain », la concertation sur la stratégie alimentaire et agricole, les grands travaux du centre urbain à Évry-Courcouronnes ou la rénovation de la gare de Savigny-le-Temple et de son centre-ville, la mobilisation de Grand Paris Sud ne s'est pas démentie pour faire de l'Agglomération un territoire au service de ses habitants, dans toute leur diversité, qui rayonne en Île-de-France et au-delà.

### Une nouvelle année, de nouveaux projets

2024, c'est l'année des Jeux olympiques et paralympiques... mais pas que ! À Grand Paris Sud, c'est également une année de grands rendez-vous.

2024 sera marquée par des avancées notables pour le territoire avec, en premier lieu, la (ré)ouverture, tant attendue des Arènes, à Évry-Courcouronnes, le futur écran du spectacle, des événements sportifs, de la culture et de l'innovation avec une place donnée au e-sport... pour le plus grand bonheur de tous !

Au printemps, de nouvelles courses viendront enrichir l'offre de sport de plein air : les runs de Sénart. La manifestation proposera plusieurs nouveaux formats – 5 km nocturne, 23 km nature... et toujours le 10 km ! – et place son engagement au cœur d'une démarche éco-responsable privilégiant les circuits courts et la mobilisation des acteurs du territoire dans son organisation.



### La transition sociale et écologique au cœur

L'année 2024 sera également placée sous le signe de la poursuite de la stratégie agricole et alimentaire territoriale, avec le retour pour une 4<sup>e</sup> édition du Défi des foyers à alimentation positive. Objectif : manger sain et local sans se ruiner !

Toujours dans l'optique de préserver les équilibres fondamentaux de notre territoire et de notre cadre de vie, entre ville et nature, l'Agglomération mettra sur

pied son Schéma de cohérence territoriale (SCoT), dont le but est de tracer les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement pour les quinze prochaines années, dans la perspective d'un développement durable.

Autre fil rouge, l'engagement de Grand Paris Sud dans la mise en place d'actions écologiquement vertueuses, avec le déploiement de solutions pour les biodéchets, la poursuite des actions pour

une maîtrise publique de l'eau et l'ouverture de nouveaux espaces verts.

En 2024, ayons l'audace de répondre aux ébullitions climatiques, géopolitiques et sociétales qui agitent notre pays et notre territoire.

Et répondons-y avec l'audace de l'espoir, l'espoir d'un autre regard sur le vivant, sur l'humain, pour passer d'une société de la domination à une société de la considération.

# Ayons de l'audace !

Un autre regard sur

**le vivant / l'humain**

Une société de la  
**considération**

S'engager  
**ensemble**

Faire du  
**commun**

Une stratégie **agricole**  
et **alimentaire**

Préservation et  
régénération de la  
**biodiversité**

La **maîtrise**  
**publique**  
de l'eau / de l'énergie /  
du foncier

**Éducation /**  
**Santé /**  
**Prévention**

Une agglomération  
**en mouvement**

Territoire **d'industrie**

Une agglomération  
**complète**

**Grand Paris Sport**

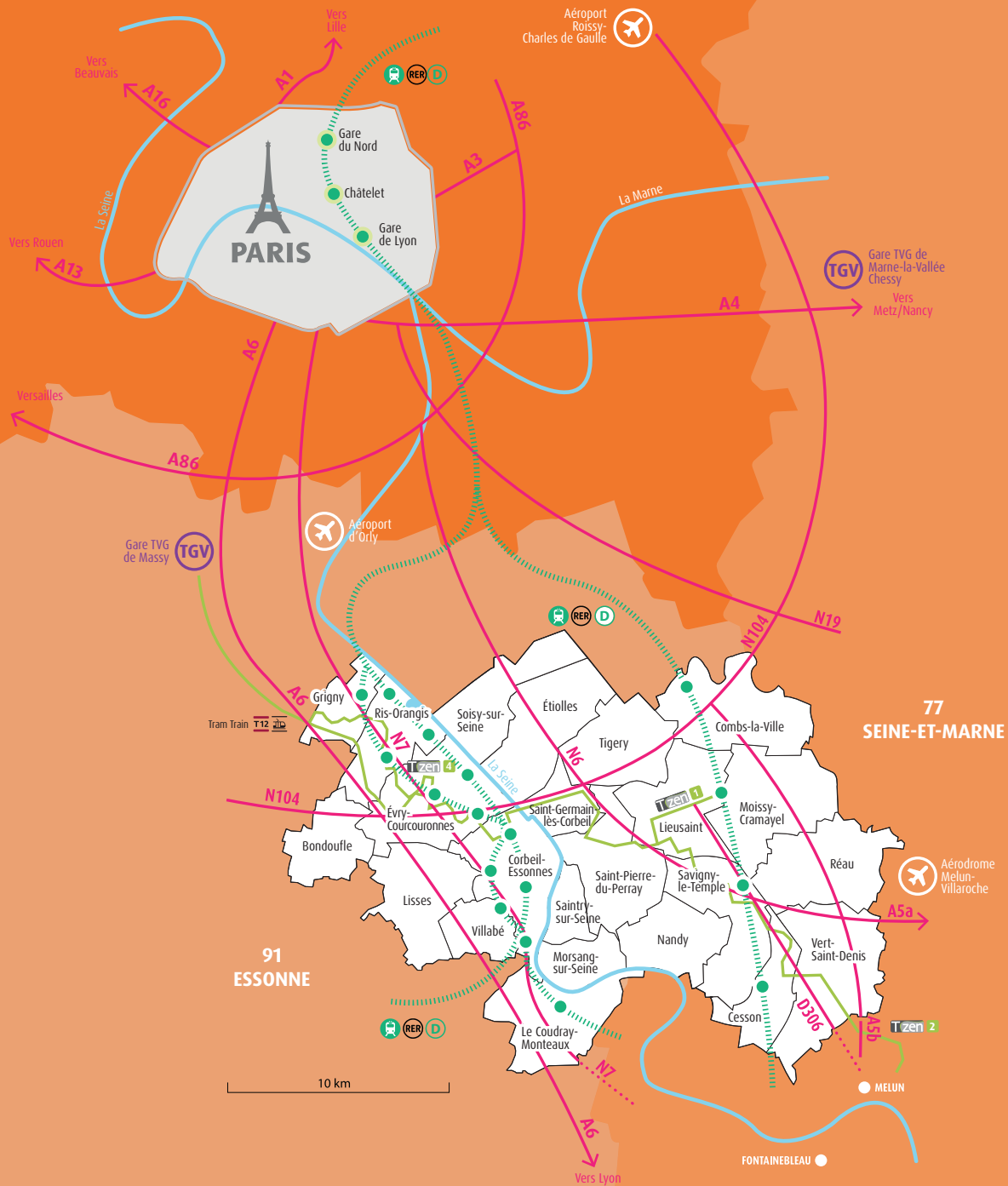
Des **perspectives**  
durablement **positives**

La **puissance**  
de nos **forces**

Bonne  
année  
**2024**







**AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD**

500 place des Champs-Élysées  
 BP62  
 91054 Évry-Courcouronnes Cedex

[grandparissud.fr](http://grandparissud.fr)

**1 aggro • 23 communes**

